



Saint Georges de Mans





Sur le camping

Activités

- Jeux d'enfants
- Pétanque
- Terrain de volley
- Ping-pong
- Prêt de jeux de société

Services

- WI-FI
- Lave-linge, Sèche-linge
- Prêt de barbecues
- Abri de loisirs couvert



Tarifs camping

Adulte et enfant de + de 7 ans	2,50€
Enfant de moins de 7 ans	1,00€
Véhicule	1,00€
Emplacement	1,00€
Branchement électrique	1,00€
Taxe de séjour	0,20€
Garage mort	1,50€
Douche (pour les personnes extérieures)	2,00€



Location de mini-chalets

8 mini-chalets semi ombragés, sur un terrain plat avec terrasse couverte.

Espace de vacances convivial, attrayant et confortable : coin cuisine équipé (micro-ondes), couchages pratiques, bloc sanitaire proche avec toutes commodités (douches, lavabos, toilettes, bacs à vaisselle ...).



Tarifs chalets (HTC)

Modèles	Basse saison 27 avril au 29 juin et du 31 août au 28 septembre		Haute saison 29 juin au 31 août	
	Tarif à la semaine	Nuitée	Tarif à la semaine	Nuitée ⁽¹⁾
IRIS (2p.)	120€	30€	150€	40€
CAPUCINE (4p.)	160€	40€	240€	60€
MARGUERITE (6p.)	200€	45€	300€	75€

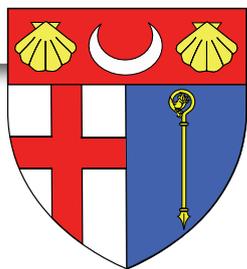
⁽¹⁾ Seulement acceptée en réservation de dernière minute et suivant disponibilité.



Réservations

Camping Mairie de Saint Georges de Mons
Tél : 04 73 86 76 22 ou 06 51 30 93 89 ou 04 73 86 71 84
Mail : camping.stgeorges-mons@orange.fr





Mot du Maire

Ces quelques mots constitueront pour ma part le dernier article dans le bulletin municipal de la commune. Je vais vous épargner un bilan des différentes mandatures (un peu trop tôt) et rester dans l'action et les projets.

Aussi je resterai modeste sur l'efficacité, la portée des propos que l'on peut tenir sur ces supports de communication. J'en ai conscience.

Pour exemple, l'année passée j'évoquais la fuite des élèves vers des communes plus vertes, plus professionnelles, plus plus ... Il n'y a eu aucune prise en compte, aucune remise en cause ! Nous n'avons pas eu d'échange, d'explication, de justification de la part des parents et nous avons pour la rentrée prochaine une fermeture de classe en école élémentaire. Dans le même temps nous constatons que 18 élèves domiciliés à Saint-Georges sont scolarisés à CHAPDES BEAUFORT et qu'au total une trentaine de ces élèves sont scolarisés ailleurs que sur leur commune de domicile.

Depuis que la Commune a repris l'USGA, nous constatons que même si c'était risqué, l'USGA fonctionne et l'on constate le dynamisme de chaque section, l'implication de ses bénévoles. La création de l'association USGA athlétisme comprend déjà une cinquantaine de jeunes licenciés potentiels dont 3 seulement ont été licenciés ailleurs. Que tout le tissu associatif, les bénévoles en soient remerciés et associés à ce résultat.

Nous programmons pour septembre, l'inauguration officielle du complexe sportif à l'occasion du forum des associations.

Le projet de Pôle Santé démarre concrètement par le début des travaux de la pharmacie. Ces travaux sont portés par la Pharmacienne. Nous aurons dès le 2 septembre prochain l'arrivée d'une kinésithérapeute au sein de locaux aménagés par la commune dans un premier temps, avec le souhait d'une implantation sur les lieux dédiés par la suite. Cette arrivée compensera l'arrêt sans remplacement de la kinésithérapeute historique de notre commune.

Nous entendons les inquiétudes de nos concitoyens au sujet de l'arrivée possible de la société Chimirec sur la zone de QUEUILLE. Au delà de l'inquiétude c'est le déficit d'information que nous constatons. C'est pourquoi nous nous sommes convenus avec le Président de la Communauté de Communes d'organiser une réunion publique d'information avec le responsable de la société et ses services, à la salle des fêtes de Saint-Georges.

Pour ce qui est de l'activité de cette société, nous sommes quelques uns à nous être rendus à Mende, sur un site identique à celui projeté sur la zone artisanale de QUEUILLE, pour nous faire une opinion et pour notre information.

Nous souhaitons avant la fin du mandat organiser et concrétiser des actions avec l'industriel A&D sur le foncier et le patrimoine. Ces actions sont pour la plupart inscrites sur l'Etude d'Aménagement Communal ou engagées. Cela permettra une reprise plus rapide par l'équipe suivante.

Nous sommes persuadés que la richesse industrielle dont nous bénéficions, nécessite attention et action pour la consolider et la pérenniser. Sédentarisation, services, déplacements sont les principaux thèmes pour garantir la création de richesses ainsi que la survie de nos communes. Il y a un service qui quitte notre commune pour se repositionner sur Riom, LA MEDECINE DU TRAVAIL. Nous avons fait part de notre opposition sur ce départ mais comme, nous élus de proximité, sommes QUANTITES NEGLIGEABLES ET INAUDIBLES, ÇA NE SERT A RIEN. Cette décision obligera les collectivités à organiser la visite annuelle de leur agents avec déplacements. Je pense aussi que les entreprises privées ne disposant pas de ce service, auront à organiser ce déplacement et l'emploi du temps de leur salariés.

Je ne pense pas que l'entreprise DIETAL ait besoin de cette charge supplémentaire en ce moment, à moins que pour cette société, il y ait un traitement adapté ?

Cette activité est un service, comme évoqué plus haut, indispensable sur le territoire.

Ce genre de décision est notre lot quotidien à nous élus. Dans le même registre nous avons eu l'arrêt des consultations dédiées à notre jeunesse et déplacées sur Riom et Clermont de 2005 à 2007. Malgré nos interventions, ces consultations ne sont jamais revenues sur le territoire. Pour avoir vérifié l'impact de ce déplacement, nous constatons que seulement 30 % de la jeunesse identifiée se rend à ces consultations. En d'autres mots 70 % d'entre eux ne bénéficient pas de consultations dont ils auraient besoin pour s'élever dans notre société. Où est l'égalité des chances ?

C'est pourquoi notre action d'élus doit être conduite avec beaucoup d'humilité et de modestie.

Bonne vacances à tous.

Camille CHANSÉAUME



Sommaire

CAMPING	p 2
LE MOT DU MAIRE	p 3
ÉDITO	p 5
NÉCROLOGIE	p 6
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Qu'est-ce qui change en 2019	p 7
Budget.....	p 8 - 11
Médaille de la ville.....	p 12
Pôle Santé.....	p 12
Frelon Asiatique	p 13
Neige d'Octobre 2018	p 13
Reprise USGA	p 14
RAM.....	p 15
ADIL.....	p 16
Prévenir les Cambriolages.....	p 16
Nouveaux Arrivants.....	p 16
CLIC.....	p 17
Sauvegarde du Patrimoine	p 18
Civisme	p 18 - 19
COMMISSIONS	
Cadre de vie, Assainissement, Urbanisme et Voirie	p 20 - 22
Éducation, Culture et Communication	p 23 - 24
CCAS	p 25
Bâtiments et patrimoine communal	p 25
ÉDUCATION	
Ecole maternelle.....	p 26
Ecole élémentaire.....	p 27 - 29
Collège des Ancizes	p 29
SYNDICATS	
SICTOM.....	p 30
SIEG.....	p 31
SIRB	p 32 - 33
ASSOCIATIONS	
Forum des Associations	p 34
Sapeurs Pompiers.....	p 35
Amicale Laïque.....	p 35
Ligue contre le Cancer	p 36
Comité des Fêtes	p 37
Médiathèque Relais.....	p 38 - 39
Chorale St-Georges.....	p 40
Club St-Georges Amitié	p 40
Club Gym Séniors.....	p 40
Anciens AFN	p 41
Centre Aquatique Combrailles, Sioule et Morge.....	p 42
Comité de Jumelage	p 43
Secours Catholique.....	p 43
Parents d'élèves	p 44
Don du Sang	p 45
Club Auvergne Collection.....	p 45
Rotary.....	p 46
Union Musicale.....	p 47
Association des Propriétaires Forestiers.....	p 48
USGA Volley.....	p 49
USGA Athlétisme.....	p 50
USGA Football	p 50
USGA Basket	p 51
USGA Tennis.....	p 52
CONSCRITS	p 53
ÉTAT CIVIL 2018	p 54
FESTIVITÉS 2019	p 55

Secrétariat de Mairie :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi matin de 9 h à 11h30.

Tél : 04 73 86 71 84

Mail : mairie.stgeorges-mons@wanadoo.fr

Site : www.ville-st-georges-de-mons.fr

Station des titres sécurisés (Passeports biométriques) :

Uniquement sur rendez-vous au 04 73 86 71 84.

Ce bulletin municipal a été réalisé par :

Directeur de la publication : Camille CHANSEAUME

Rédactrice en chef : Jacqueline ROGER

Illustrations réalisées par la Commission municipale

«Éducation, Culture et Communication»

Conception graphique et mise en page :

STUDIO ID CLIC

09 75 57 72 80 - 06 86 60 46 98

contact@studioidclic.com

www.studioidclic.com



LA POSTE

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Correspondante
du Journal

LA MONTAGNE

Mme Marie-Ange NENOT

L'Anglerial - 63230 Chapdes-Beaufort

Tél : 04.73.79.29.33 ou 06.66.36.05.45.

Adresse mail : marie-ange.nenot@orange.fr

R établir le respect des hommes et des biens.

En dehors de l'émoi suscité par l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris, qu'il soit d'origine religieuse, patrimoniale ou tout simplement naturel de par la renommée d'un tel bâtiment, c'est peut-être un autre sentiment qui a ressurgi, celui de l'humilité à travers la constance et la durabilité des biens. L'inconscient et l'imaginaire des gens sont marqués par ces symboles architecturaux et culturels. On ne peut pas s'empêcher de penser à tous ces ouvriers, artisans, artistes qui pendant quelques fois plusieurs siècles ont contribué à édifier de tels joyaux. Ceux qui débutaient le chantier savaient dès le départ qu'ils n'en verraient pas l'achèvement. C'est d'autant plus remarquable que malgré le renouvellement des équipes et des architectes, au bout du bout, l'édifice semblait avoir été construit dans la continuité par les mêmes personnes tant son harmonie était parfaite.

C'est cette constance qui nous interpelle au fond de nous-même, car dans notre société d'aujourd'hui où tout va très vite, il nous paraît inconcevable de se lancer dans un projet dont on ne sait pas si l'on verra l'aboutissement. C'est cette constance qui pourtant devrait nous guider sur les sujets essentiels, qu'ils soient matériels ou intellectuels.

Or que voit-on actuellement, tout le contraire de la constance et de la durabilité. Ce que certains appellent le changement, d'autres la rupture ou tout autre terme de même signification, sans toujours en avoir bien mesuré les conséquences. On retrouve ce même raisonnement, en politique, en économie, dans le monde professionnel, dans la vie de tous les jours comme si nos prédécesseurs ne pouvaient pas avoir eu la bonne idée, la bonne manière, le bon procédé, en un mot comme si rien n'avait existé avant eux.

Et si c'était tout simplement le respect des hommes et des biens qui avait disparu, nous empêchant d'avoir cette constance qui seule peut conduire à des choses durables et acceptables par une majorité. Puisse ce type d'évènement nous faire retrouver comme sentiment, l'humilité et le respect d'autrui. Sans remettre en cause les évolutions et la modernité qui ne devraient servir que l'intérêt du plus grand nombre et s'inscrire dans une certaine continuité pour nous préserver de l'éphémère, du futile, du bouleversement à tout prix, sources le plus souvent, de profit pour quelques-uns et de difficultés pour beaucoup d'autres...



Nécrologie

A Patrice BOURDAROT

L'équipe municipale a perdu en ce début d'année l'un de ses conseillers en exercice. Patrice avait rejoint l'équipe à l'occasion des élections municipales de 2008 et réalisait son deuxième mandat avec l'équipe.

Originaire de Saint-Georges-De-Mons, il était né en 1969. Il a fréquenté les écoles publiques de la commune, ensuite le collège intercommunal des Ancizes/Saint-Georges et terminé sa scolarité à Saint-Eloy les Mines où il obtient en 1987 son CAP et son BEP en électricité.

Cette formation et ses compétences acquises lui permettent de postuler et d'obtenir un emploi sur sa commune de naissance et de cœur, au sein de l'entreprise Sérange, entreprise connue de tous à Saint-Georges-De-Mons.

Cette description rapide de la première partie de sa vie prouve l'attachement qu'avait Patrice pour sa commune et il continuera à le prouver au cours de son activité professionnelle au sein même de l'entreprise où par l'engagement dans le milieu associatif et enfin au sein du Conseil Municipal.

D'abord dans le milieu associatif, il a été membre du comité des fêtes, de l'association de chasse, de l'association voyage loisirs chargée des relations et organisation des Saint-Georges-De-France. Il a même assumé la présidence de deux d'entre elles.

En 2008 il s'est engagé au sein de l'équipe municipale où il a été élu.

Durant ces années, nous avons pu apprécier ses qualités d'honnêteté, d'intégrité, de fidélité ; sa disponibilité ; ses compétences ; ses connaissances et le souci permanent de l'intérêt général.

Suite à son élection au sein du conseil municipal il a laissé à d'autres les responsabilités associatives qu'il assumait parce que, de mon avis et pour avoir eu le temps de connaître l'homme, il lui semblait incompatible de remplir pleinement sa mission de conseiller municipal et celle de président d'associations. Ces choix qu'il avait fait, sont tout à son honneur, prouvent et illustrent plus que des mots, ses qualités.

Enfin la timidité qui l'habitait, ne l'autorisait pas toujours à exprimer ses actes et ses gestes. Mais pour ceux qui le connaissaient, pour ceux qui avaient eu la chance et la patience de le connaître, Patrice était une belle personne.

Son départ provoque un grand vide au sein du Conseil Municipal et dans la commune.



Camille CHANSEAUME

Informations Générales

Qu'est-ce qui change en 2019 ?

Smic, prélèvement à la source, lutte contre la conduite sans assurance, compte personnel de formation, saisies sur rémunérations, taux d'intérêt légal, tarifs du gaz, prix du timbre... Retrouvez dans notre dossier une première sélection des nouveautés qui se mettent en place à partir du 1^{er} janvier 2019.

Smic : revalorisation de 1,5 %

Au 1^{er} janvier 2019, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) est revalorisé de 1,5 % (contre 1,24 % au 1^{er} janvier 2018).

Prélèvement à la source

Le prélèvement à la source qui va être le nouveau mode de paiement de l'impôt sur le revenu entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019.

Nounous, employés à domicile... : pas de prélèvement à la source en 2019

Lutte contre la conduite sans assurance

Afin de lutter contre la conduite sans assurance, les policiers et les gendarmes ont désormais accès depuis le 1^{er} janvier 2019, au fichier des véhicules assurés (FVA) devant permettre aux forces de l'ordre de détecter plus facilement les véhicules non assurés en circulation.

Lutte contre la conduite sans assurance : mise en place d'un fichier des véhicules assurés (FVA)

Compte personnel de formation

À compter du 1^{er} janvier 2019, les heures inscrites sur votre compte personnel de formation (CPF) seront converties en euros selon un barème établi par un décret paru au Journal officiel du 15 décembre 2018.

Compte personnel de formation : en euros et non plus en heures

Saisies sur rémunérations

À partir du 1^{er} janvier 2019, de nouveaux barèmes s'appliquent concernant les saisies sur rémunérations.

Saisies sur rémunérations : nouveaux barèmes à partir du 1^{er} janvier 2019

Taux d'intérêt légal

Les taux de l'intérêt légal applicables au 1^{er} semestre 2019 sont à la baisse par rapport à ceux en vigueur au 2^e semestre 2018.

Tarifs du gaz

Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie baissent de 1,9 % en moyenne au 1^{er} janvier 2019 par rapport au barème en vigueur en décembre 2018.

Prix du timbre

Lettre prioritaire (timbre rouge) ou lettre verte (timbre vert) : les tarifs du timbre poste pour les particuliers augmentent en moyenne d'environ 10 % à partir du 1^{er} janvier 2019.

Retraites complémentaires du privé

L'Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (Agirc) et l'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Arrco) fusionnent au 1^{er} janvier 2019 en un seul régime, le régime Agirc-Arrco, afin de simplifier la gestion pour les salariés, les retraités et les entreprises.

CAF : le calendrier 2019 des dates de versement des prestations

En règle générale, le paiement des prestations se fait le 5 de chaque mois sauf lorsque le 5 tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié auquel cas, le paiement est reporté au jour ouvré le plus proche.



Budget 2019

Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 09 avril 2019 a examiné les comptes de la Commune. Après avoir voté les comptes administratifs de l'exercice 2018, le Conseil a arrêté ses décisions pour 2019.

Depuis le 2nd semestre de l'année 2016, un troisième budget annexe a été créé pour assurer la gestion des dépenses de fonctionnement du complexe sportif de Saint Georges de Mons (ex : Aubert & Duval). L'année 2018 est la seconde année complète de gestion du site par la Commune, cette année est marquée par la confirmation des tendances constatées en 2017.

Ainsi, la Commune gère donc 4 budgets différents :

- Le budget « Général »
- Le budget « Assainissement »
- Le budget « Atelier-Relais »
- Le budget « Complexe sportif »

I- Les comptes administratifs des budgets 2018

Par délibération en date du 09 avril 2019, le Conseil Municipal valide les comptes administratifs du budget général ainsi que des budgets annexes. Les bilans peuvent être résumés comme ceci :

Budget Général	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2018	1 957 068,30 €	1 770 950,59 €	99 925,11 €
Recettes de fonctionnement 2018	1 957 068,30 €	1 870 875,70 €	
Dépenses d'investissement 2018	1 317 186,82 €	436 109,80 €	- 76 596,49 €
Recettes d'investissement 2018	1 317 186,82 €	359 513,31 €	

Budget Assainissement	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses d'exploitation 2018	253 460,33 €	45 628,27 €	81 069,73 €
Recettes d'exploitation 2018	253 460,33 €	126 698,00 €	
Dépenses d'investissement 2018	374 816,01 €	61 495,36 €	- 24 517,19 €
Recettes d'investissement 2018	374 816,01 €	36 978,17 €	

Budget Atelier Relais	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2018	20 118,71 €	1 360,51 €	18 758,20 €
Recettes de fonctionnement 2018	20 118,71 €	20 118,71 €	
Dépenses d'investissement 2018	20 088,36 €	10 708,87 €	- 8 969,22 €
Recettes d'investissement 2018	20 088,36 €	1 739,65 €	

Budget Complexe Sportif	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2018	249 853,46 €	83 307,36 €	121 692,64 €
Recettes de fonctionnement 2018	249 853,46 €	205 000,00 €	
Dépenses d'investissement 2018	195 963,46 €	164 072,69 €	- 160 042,69 €
Recettes d'investissement 2018	195 963,46 €	4 030,00 €	

Budget Général :

Cette année 2018 présente de bons résultats en fonctionnement notamment par l'optimisation des dépenses de fonctionnement. Les effets du « service commun de restauration collective » constatés en 2017 sont confirmés en 2018 avec le transfert de la compétence « restauration collective » à la Communauté de Communes. Une attention particulière est portée sur les dépenses courantes.

La section de fonctionnement doit encore enregistrer pour 2019, certaines recettes en souffrance auprès de la Communauté de Communes. Ceci le temps d'arrêter les comptes administratifs de chacun et de procéder aux régularisations comptables.

Dans une optique d'assainissement de la situation financière de ce budget, une stratégie visant à limiter les dépenses et à équilibrer la section d'investissement afin d'en réduire le déficit cumulé a été mise en place. Il s'agit pour la Commune d'emprunter une somme inférieure à son remboursement annuel de dette et de maximiser les excédents de fonctionnement sur l'année. Cette année déroge à la règle de principe puisque nous réalisons un emprunt de 200 000 € contre un remboursement effectif de la dette en 2018 de 164 000 €. La différence est grandement absorbée par l'affectation des résultats de quelques 100 000 € d'excédent de fonctionnement.

La section d'investissement à enregistrer des dépenses pour les projets suivants :

- Solde de l'opération d'actualisation du Plan d'Aménagement de Bourg
- Mettre le bâtiment de la mairie et de la salle des fêtes aux normes PMR (signalétique et équipement)
- Enregistrer les écritures d'acquisition de nombreuses parcelles
- Enregistrer la cession des parcelles d'assiette de la nouvelle pharmacie et financer les études d'aménagement de l'espace public à proximité de cette dernière.
- Réaliser un clip promotionnel des activités physiques et sportives sur le territoire communal
- Lancer l'étude de rénovation et d'optimisation des chaufferies des Ecoles
- Refaire une partie de la toiture des Ecoles et continuer l'installation de fenêtre double vitrage
- Remplacement du mobilier des classes de l'école élémentaire
- Reprise de toitures diverses
- Réfection de deux appartements communaux sujets à location
- Solde de l'opération d'extension de l'Eclairage Public à proximité de l'usine ECO TITANIUM
- Installation d'un vidéoprojecteur et d'un écran géant à la salle des fêtes.
- Acquisition de nouvelles guirlandes de Noël



Budget Assainissement :

L'année 2018 confirme la tendance de 2017. Ce budget a retrouvé son rythme de croisière. Le solde de l'année en exploitation est de nouveau excédentaire.

L'investissement reste quelque peu déficitaire dans la mesure où nous avons financé les premières factures d'une étude de diagnostic du réseau de l'assainissement collectif sans pour autant percevoir les financements publics. Ces subsides de l'ordre de 80% de la dépense seront versés au titre de la comptabilité 2019.

A noter sur 2018, les services techniques municipaux ont réalisés des travaux en régie à hauteur de 21 000 € environ. Ces opérations incluent l'extension du réseau d'assainissement à Courteix afin de raccorder le projet d'atelier de découpe de viande. Nul doute que la dépense aurait été plus importante si elle avait été déléguée au secteur privé.

Quant à la section d'investissement, il convient de noter qu'en 2018, ce budget a remboursé l'intégralité de sa dette.

La situation est donc particulièrement saine pour ce budget qui est prêt pour répondre aux investissements à venir et identifiés dans l'étude de diagnostic du réseau d'assainissement collectif évoquée plus haut.

Budget Ateliers-Relais :

Depuis que la Commune a récupéré la main sur le bien immobilier géré par ce budget, la principale conséquence comptable est que le budget principal doit participer au financement de la dette inscrite sur ce budget.

Budget Complexe sportif :

Comme nous l'évoquions plus haut, les tendances en section de fonctionnement de 2017 se confirment sur 2018. Les chiffres du Compte Administratifs sont toutefois plus élevés qu'en 2018 mais ces derniers sont induits par les écritures comptables entre ce budget et le Budget Principal pour valoriser les financements de l'opération de réfection des toitures du complexe.

En effet, la Commune a procédé au désamiantage et à la réfection des toitures :

- de la salle n°1 et de ses annexes
- de la tribune
- de la buvette
- de la chaufferie

Cette opération représentant environ 160 000 € n'aurait pas été possible sans l'affectation complète d'une subvention régionale (Dotation Bourg Centre) et un don de la fondation Aubert&Duval.

II- Sur le vote des taux d'imposition pour 2019

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 09 avril 2019 a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux. Les impôts locaux n'ont pas été augmentés pour la partie communale depuis 2012.

Pour mémoire ces impôts sont:

- La taxe d'Habitation
- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Ainsi le produit des impôts espéré pour 2019 peut se décliner comme suit :

Produit fiscal 2019 à taux constant	Base d'imposition 2019	Taux 2012 reportés en 2019	Produits 2019
Taxe d'habitation	2 407 000 €	6,27%	150 919 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	3 060 000 €	13,57%	415 242 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	51 700 €	29,46%	15 231 €
		TOTAL	581 392 €

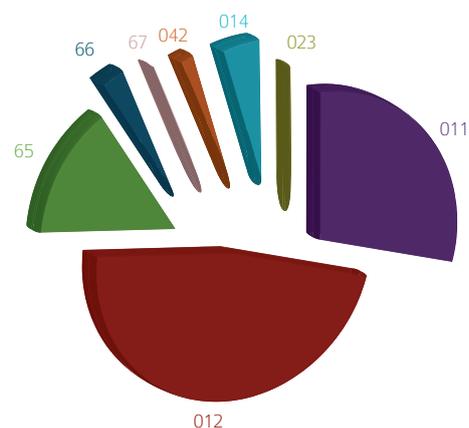
Le produit attendu des impôts est en hausse de 16 339 € par le simple fait de l'augmentation mécanique des bases. Les résultats en fonctionnement de 2018 laissent envisager la possibilité de se satisfaire de cette augmentation mécanique.

L'année 2019 permettra de faire un point sur les évolutions des dotations de l'Etat.

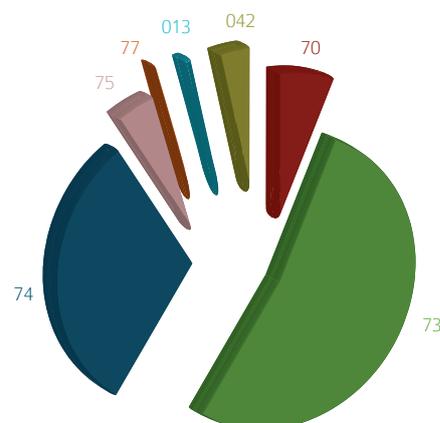
III- Présentation du Budget Général de la commune pour l'année 2019 / Clefs de lecture

Le budget primitif communal s'équilibre à **1 784 779.00 €** en section de fonctionnement. Cette somme est à répartir entre plusieurs postes de dépenses, ces derniers sont :

Dépenses de Fonctionnement	Prévu
011- Charges à caractère général	530 309.00 €
012- Charges de personnel	842 010.00 €
65- Charges de gestion courante	252 726.84 €
66- Charges financières	48 900.00 €
67- Charges exceptionnelles	300,00 €
042- Opération d'ordre entre section	30 000.00 €
014- Reversement, restitution	80 351.00 €
023- Virt à la sect. d'investissement	182.16 €
TOTAL	1 784 779.00 €



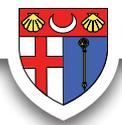
Recettes de Fonctionnement	Prévu
70 - Produits des services	121 389.00 €
73 - Impôts et taxes	942 496.00 €
74 - Dotations et participations	560 894.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	80 000,00 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	5 000,00 €
013 - Atténuation de charges	14 000.00 €
042 - Op.d'ordre de transfert entre section	61 000,00 €
002- Résultat antérieur reporté	- €
TOTAL	1 784 779.00 €



En ce qui concerne la section d'Investissement, cette dernière est équilibrée à un montant de 1 437 929.79 €

Les principaux projets figurant au titre de cette année 2019 sont les suivants :

- Programme de voirie 2019 via un fond de concours à Combrailles, Sioule et Morge qui porte le marché public
- Aménagement de l'espace public à proximité de la nouvelle pharmacie
- Travaux de rénovation et d'optimisation des chaufferies des Ecoles
- Programme de travaux aux écoles municipales :
 - Réfection des WC du préau de l'élémentaire
 - Installation de WC aux normes PMR
 - Aménagement du bureau de direction
 - Circulation interne aux normes PMR
- Installation de WC PMR à la salle des fêtes
- Réfection des WC publics sous la Mairie
- Aménagement du Parc Hom
- Création d'un jardin du souvenir
- Divers travaux sur le patrimoine et dépenses « Cadre de vie ».
- Achat d'équipement pour les services
- Etudes diverses.



Médaille de la Ville

Lors de la cérémonie des vœux du maire, le 4 janvier dernier, la médaille de la ville de Saint-Georges-de-Mons a été remise à Mme Annie Philippe, en reconnaissance de ses nombreuses années passées au service de l'encadrement du Basket et de son dévouement au complexe sportif de l'USGA.



Pôle Santé

En parallèle de l'implantation de la pharmacie dont les travaux devraient débuter courant avril pour s'achever mi 2020. Nous étudions la possibilité de créer un pôle santé à proximité. Ce projet consiste à regrouper sur un même lieu les professionnels de santé qui le souhaiteraient. Pour avancer sur ce sujet il convient donc de s'assurer de l'adhésion des professionnels déjà existants sur la commune (médecins libéraux, AIST (médecine du travail), Kiné.) et tenter de conforter l'offre de soins avec des spécialistes comme orthophoniste, par exemple. Mais même si ces conditions étaient remplies il faut aussi s'assurer des possibilités de financement, un tel projet se montant au minimum à 500 000€ HT. Pour cela nous avons demandé aux autorités de l'Etat de nous assurer de l'obtention des aides financières type DETR, dans les conditions initialement prévues et des réponses d'ordre administratives :

- Bâtiment modulaire et évolutif
- Co-financement privé éventuel
- Possibilité de location à divers publics (professionnels de santé, service type AIST,..)
- Avis ARS sur diverses questions déjà évoquées entre le Directeur et Mr le Maire.
 - Rapatriement de spécialistes sur le territoire
 - Risque de désertification médicale sur le secteur
 - Risque de voir partir le service AIST alors que plus de 1000 salariés sont concernés
 - Faiblesse des services de secours en cas de problèmes graves type AVC
 - Manque de services ambulanciers.

En fonction des réponses et de la levée des incertitudes, nous avancerons sur le projet tout au long de l'année.

Implantation masseur kiné

Nous sommes sollicités par un masseur-kiné qui souhaite s'implanter sur la commune. En attendant la création éventuelle du pôle santé, nous lui avons proposé de l'héberger temporairement dans des locaux communaux. Si les conditions lui conviennent son installation pourrait intervenir dès septembre.

Frelon Asiatique

En fin d'été dernier, pour la première fois sur la commune, des habitants de Gourdon nous ont alertés de la probable présence d'un nid de frelons asiatiques à proximité de leurs habitations. Nous profitons d'ailleurs de ce bulletin pour remercier ces personnes pour leur attention et leur perspicacité afin de dénicher ce nid difficile à déceler au sommet d'un frêne de 15m de haut. Cependant nous pouvons déplorer la lenteur administrative et une procédure pas encore très bien maîtrisée au niveau local. Tout cela a retardé la destruction de ce nid et peut-être favorisé la dissémination de futures reines. Nous ne pouvons qu'inciter la population et les apiculteurs en particulier à être vigilants à cette invasion et à signaler tout nid suspect en mairie.



Neige d'Octobre 2018



L'épisode neigeux de fin octobre 2018 a causé de gros dégâts sur les arbres qui n'avaient pas encore perdu leurs feuilles. Les agents communaux ont consacré plusieurs jours de travail pour dégager les routes et les chemins de la commune. Cependant il reste encore beaucoup de lieux partiellement obstrués ainsi que les fossés où les branches gênent pour le débroussaillage. La commune n'ayant pas vocation à exploiter ce bois, nous sollicitons les propriétaires afin qu'ils vérifient ou fassent vérifier que leurs arbres ne causent pas de gêne et dans le cas contraire faire le nécessaire pour dégager l'espace public. Merci d'avance.



USGA

Reprise USGA

Depuis le 18 septembre 2018 le transfert des équipements sportifs vers la commune est effectif. Sans attendre cette officialisation les travaux de réfection des toitures (salle N°1, Chaufferie, local de stockage, tribunes et buvette) se sont déroulés en juillet et août pour un montant de 135 000€. Ces travaux ont été financés par un don de la Fondation A&D de 75 000€ et une subvention de la Région de 50 000€, le reliquat étant comblé par la commune. En parallèle de ces travaux l'éclairage des 2 salles a également été remplacé par des systèmes à leds fournis par l'entreprise DIETAL (travaux d'un montant de 45 000€ financé à 50% par le SIEG). En ce début d'année et suite au diagnostic des réseaux d'assainissement, il nous a fallu nous interroger sur le système d'assainissement de ce complexe dont plus personne n'avait la connaissance complète. Avec l'aide de la SEMERAP, les services techniques ont retrouvé la fosse septique située dans le couloir desservant les salles, la conduite d'évacuation qui transite sous la salle N°1 et un ancien système de filtration et d'épandage situé à l'extérieur vers la grande porte de la salle N°1 côté court de tennis. Après passage de caméra il s'est avéré que la conduite entre la fosse et le filtre était cassée à la sortie de la fosse et que par conséquent les effluents ne transitaient plus en totalité vers le réseau d'assainissement. Nos services techniques ont dans un premier temps court-circuité l'ancien filtre et repassé un tuyau PVC dans l'ancienne conduite sous la salle N°1, puis dans un second temps durant les vacances de printemps, ils ont court-circuité la fosse septique. Ces travaux ont mis en évidence d'autres conduites situées sous la salle N°1 dont nous ignorons l'utilité, mais que par précaution nous avons raccordé au réseau d'assainissement. A noter également l'éclairage du terrain stabilisé.

Côté fonctionnement le budget initialement prévu a été globalement maîtrisé. Ce fonctionnement n'aurait pas été possible sans l'implication financière de la Communauté de Communes qui a abondé à hauteur de 80 000€. En 2019 il est à noter que l'aide de la communauté de communes sera ramenée à 60 000€. Il conviendra donc de poursuivre les actions d'économie engagées en s'appuyant également sur l'implication responsable des différentes sections et associations utilisant les différentes structures.

Dans le courant de l'année, probablement en septembre, nous envisageons d'inaugurer le complexe. Nous nous sommes rapprochés de la famille Duval pour avoir l'autorisation de le baptiser « complexe Jean Duval », celui-ci étant certainement la personne qui a contribué le plus fortement à créer cet ensemble sportif. Rappelons qu'en 1956, Jean Duval a reçu la coupe « Potin » récompensant le patron le plus sportif de France. La remise de ce prix a eu lieu en 1957 en présence d'Alain Mimoun, vainqueur du marathon aux J.O. de 1956 à Melbourne.

En complément la commune de St Georges a monté un dossier pour postuler au titre de « ville sportive » initié par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif). Si ce titre n'a pas d'incidence pour la commune, sinon une petite notoriété, il permet aux associations de pouvoir bénéficier d'avantages administratifs.



Ancien filtre



Toiture



Toiture



Toiture

Relais Assistants Maternels Parents Enfants

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRILLES SIOULE ET MORGE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants s'appelle « **Bulle des p'tits Combrailoux** » comptabilisant 157 assistants, 29 communes. Deux animatrices animent cette structure.

Lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants est un service intercommunal de proximité, visant à valoriser l'accueil individuel du jeune enfant. Il est ouvert aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur assistante maternelle, parent ou grands-parents.

Le Relais propose :

- **des permanences d'informations :**
 - information sur les différents modes d'accueil du territoire :
 - l'accueil collectif avec préinscription en crèche
 - l'accueil individuel avec remise de la liste des assistants maternels et accompagnement des parents dans leur fonction de particulier-employeur pour l'embauche de leur future salariée (contrat de travail, déclaration pajemploi, etc...)
 - informations sur le métier d'assistant maternel : les démarches, l'agrément, les aides...
 - accompagnement à la parentalité : échanges autour du bien-être de l'enfant et des questions éducatives (adaptation, sommeil, alimentation, etc.), documentation sur la petite enfance...
- **des ateliers d'éveil et de socialisation fixes et itinérants** proposés sur 10 communes du territoire : Beauregard-Vendon, Charbonnières-Les-Vieilles, Com-bronde, Jozerand, Les Ancizes-Comps, Manzat, Pouzol, Prompsat, St Georges de Mons et St Pardoux.

Au programme, de l'éveil culturel, des spectacles, de l'éveil artistique, de l'éveil musi-cal, de l'éveil sensoriel, corporel, mais aussi des sorties... sans oublier le partenariat avec les écoles maternelles, les médiathèques, les accueils de loisirs, les crèches, les EHPAD ! Tout pour favoriser le bon développement des tout-petits, les rencontres, le partage et offrir aux adultes un lieu de convivialité et d'échanges

de leur pratique.

La commune de Saint Georges de Mons accueille le RAM un **Vendredi par mois pour un atelier d'éveil**, de 9h30 à 11h au Musée Pailhoux.

- **des réunions d'échanges et d'informations** autour de l'accueil et du développement du jeune enfant ou sur des questions plus administratives concernant le statut des assistantes maternelles.



En 2018, deux réunions ont été mises en place en partenariat avec le réseau des RAM du Puy-de-Dôme:

- Réunion d'information sur la **communication bienveillante avec le jeune enfant**, à Lezoux, animée par Mme BARDON Delphine, formatrice en communication, le mardi 20 mars 2018.
- Réunion d'information sur la **protection sociale des assistantes maternelles** à Gerzat (la prévoyance, la mutuelle, la retraite, l'action sociale) avec l'intervention de l'IRCEM, animé par Mr CHANAL David, responsable régional Centre-Est, le 27 Septembre 2018.
- **des formations continues pour les assistantes maternelles** dans le cadre de leur Droit Individuel à la Formation (DIF) ou de leur Plan de Formation.

En 2018, mise en place de trois formations dispensées par l'organisme de formation INFANS :

- **Adapter sa communication selon Faber et Mazlish**, au ram à Com-bronde, les samedis 10 mars, 24 mars et 7 avril 2018, formation de 21h.
- **Découvrir la communication gestuelle associée à la parole**, au ram à Manzat, les samedis 28 avril, 19 mai, 2 juin, 16 juin et 30 juin 2018, formation de 40h aboutissant à la création d'un spectacle.
- **Se former à la pédagogie Montessori**, au ram à Combronde et à Man-zat, les samedis 17 novembre, 1^{er} décembre et 15 décembre 2018, formation de 21h.
- **Un cycle d'accompagnement professionnel autour du bien-être**, animé par Emilie Martel, sophrologue et relaxologue. Mise en place de séances de sophro-logie, entre adultes, puis avec les enfants. Il est important de « prendre soin de soi pour prendre soin des autres ».

Contacts :

Site de Combronde : Viviane Portier - RAM Parents Enfants - Tél: 04 73 97 36 67 – ram@comcom-csm.fr
Site de Manzat : Léonie Margelidon - RAM Parents Enfants - Tél: 04 73 86.52.07 - ram@comcom-csm.fr



Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



Prévenir les Cambriolages

- Nouveau propriétaire----changez les serrures
- Ne pas écrire vos noms et adresses sur votre trousseau de clés
- Ne communiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux
- Ne pas laisser vos clés sous le paillasson, boîte aux lettres, etc
- Fermez à clés.
- Ne pas faire entrer quelqu'un à votre domicile sans vous assurer de son identité
- **Porter une attention particulière sur les véhicules inconnus circulant à faible allure proche de chez vous ou de chez vos voisins, penser à relever l'immatriculation et la communiquer à la gendarmerie SANS HESITATION. (04 73 86 82 99 ou 17)**

Les gendarmes patrouillent mais n'y arriveront pas sans votre aide.

La sécurité c'est l'affaire de tous.

Nouveaux Arrivants

Pour une meilleure organisation, les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître à l'accueil de la mairie ou au 04.73.86.71.84.



Rélevant une mission de service public déléguée par le Conseil départemental pour l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, le CLIC Riom Limagne Combrailles vous délivre tout type d'informations concernant les services existants, les dispositifs d'aides possibles, les structures pouvant vous accueillir, mais aussi les actions collectives et événements auxquels vous pourriez participer sur votre commune et ses environs. Au-delà de sa mission d'information, le CLIC peut vous accompagner dans vos démarches administratives, au sein de ses locaux, par téléphone, ou en se rendant à votre domicile. Un professionnel peut également se déplacer, chez vous, pour évaluer l'ensemble de vos besoins et définir avec vous les aides possibles pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions (intervention d'un service d'aide à domicile, d'un service de soins infirmiers, d'un médecin généraliste, mise en place du portage de repas...). Le CLIC se charge alors de vous accompagner dans la mise en place de ces aides préconisées.

Le CLIC Riom Limagne Combrailles prévoit également des actions collectives et événements pour votre bien-être, avec entre autres des ateliers de prévention santé, et des moments d'échange et de partage.

L'ensemble des services du CLIC sont gratuits.

N'hésitez donc pas à joindre le CLIC :
Services entièrement gratuits

Association Réseau Seniors CLIC Riom Limagne Combrailles - 73 rue Lafayette, 63200 Riom
04 73 33 17 64 - secretariat@clic-riom.fr

Informations disponibles sur notre site Internet : www.clic-riom.fr

LES ACTIONS COLLECTIVES DU CLIC À SAINT GEORGES DE MONS

Afin d'établir une première rencontre avec les services du CLIC, la commune propose, depuis février 2019, des actions collectives en direction des personnes de 60 ans et plus.

S'inscrivant d'abord dans le domaine du bien-être, ces premières actions collectives se sont déclinées sous forme d'ateliers de relaxation, qui se sont tenu les 14/02, 11/03 et 25/03. Pour suivre, un atelier « sécurité routière » s'est déroulé le 2/04.

Depuis avril, vous sont proposés des ateliers « mémoire » (les 5, 12, 19 et 26/04). Pour les séances suivantes, à vos agendas :

- Les 17 et 24 mai
- Les 7, 14, 21 et 28 juin
- Les 5 et 12 juillet.



Toutes les personnes de soixante ans et plus sont les bienvenues. Pour participer et connaître toutes les informations relatives à ces ateliers (places disponibles, heures, lieux), il vous suffit de contacter la mairie et de vous inscrire. La participation aux ateliers est gratuite et sans engagement.

Pour tout autre besoin, le CLIC, la mairie et Amandine ROUGIER, élue référent CLIC, sont à votre écoute.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Amandine Rougier



Sauvegarde du Patrimoine

Du 12 juillet au 2 août, le Château des Bruyères au Mazal devrait accueillir un chantier international de jeunes. Une association de sauvegarde du petit patrimoine est aussi à l'étude.

L'accueil d'un chantier international de jeunes l'été prochain a été entériné par le conseil municipal. Suite à la visite d'une animatrice de l'association Jeunesse et reconstruction, le lieu d'intervention identifié sera le Château des Bruyères au Mazal. Une visite sur place a eu lieu. Il s'agit de restaurer le bassin de rouissage (qui permettait de fabriquer le chanvre) qui a été mis à jour et débroussaillé par quelques bénévoles du village).

L'accueil d'un chantier international de jeunes consiste à recevoir dix à douze jeunes de 17 à 25 ans issus de tous les pays pour une période de deux à trois semaines l'été. Ces jeunes sont bénévoles et encadrés par un animateur de l'association et un animateur technique selon l'importance des chantiers. Ils travaillent de 5 à 6 heures par jour le matin et bénéficient de différentes activités l'après-midi.

Ces opérations sont financées en partie par le Département, la Direction départementale de la cohésion sociale et l'association ; restent à la charge de la commune, l'hébergement et la fourniture de matériaux.

Civisme

Produits phytosanitaires :

Nous vous rappelons que désormais, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires (désherbants...).

Stationnement :

Veuillez stationner sur les lieux réservés à cet usage et laisser les trottoirs en priorité aux enfants, aux piétons accompagnés de poussettes d'enfants, aux personnes âgées ou handicapées, aux piétons tout simplement !

Travaux de bricolage :

Pensez que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, scies, etc...)

Horaires d'utilisation :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.
- Les samedis de 9 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Acte citoyen :

Évitez de jeter vos mégots et vos canettes dans la rue, pensez à les déposer dans les poubelles.

Incivilités

Depuis quelques semaines, le SICTOM de Pontaubert-Pontgibaud a le regret de constater une recrudescence de dépôts sauvages de déchets ou de déchets non autorisés sur les points de regroupement. Il rappelle que les encombrants, les déchets électriques et tous déchets autres que ménagers doivent être déposés en déchetterie. Face à ces incivilités coûteuses, tant sur le plan environnemental que sur le plan financier, le SICTOM informe que toute infraction relevée fait désormais l'objet d'un signalement en gendarmerie. Ce type d'infraction peut être puni d'une amende de 1 500 €.

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, l'équivalent de **5 sacs de 40 l** de déchets verts



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Direction de la publication : Françoise Rouan
Directeur régional de l'Environnement, de l'Énergie et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREA)
Adaptation pour le DRAE, d'après l'Énergie de l'air et l'Énergie de l'eau (juillet 2015) par le service prévention des risques industriels (SRP) et Énergie
Distribution et formation 2017 par le service communication, région Auvergne-Rhône-Alpes (SRCA), en 1 000 exemplaires.
©2017 tous droits réservés - 10 - 04 76 25 02 00

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org



Commissions

Voirie Cadre de vie Assainissement Urbanisme

Responsable :

Mr ARCHAUD Claude

Membres :

Mmes ROUGIER Amandine,
MANARANCHE Florence,
GATIGNOL Joëlle,
Mrs CERCY Vincent,
CHAMBON Michel,
FESSLER Robert.

Fonctionnement

Personnel

Pas de changement au sein des services techniques pour le personnel titulaire. Maintien d'un CDD pour surcroît d'activité (travaux d'assainissement en régie notamment).

Matériel

En 2018, nous n'avons pas fait de très grosses dépenses hormis du petit outillage et une grosse réparation sur le tracteur servant au débroussaillage.

Voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la Communauté de communes exerce pleinement la compétence voirie tant en investissement qu'en fonctionnement avec pour l'investissement une enveloppe complémentaire de 150 000€ à répartir entre les 29 communes au prorata de leur linéaire de voirie soit environ 18 000€ pour St Georges de Mons et pour le fonctionnement un transfert de charge d'environ 10 000€ correspondant à divers achats (matériaux, signalisation verticale, peinture pour signalisation horizontale, etc...)

Voirie intercommunale (rappel programme travaux 2018)

- Village de Fontmartin (prolongement voirie revêtue)
- Rue du bois du merle (purge)
- Rue du Paradis (reprise revêtement vers carrefour RD19)
- Village de Courteix (divers aménagements)
- Village de La Bussière (petit aménagement)
- Route du Vernet (soutènement voirie)
- Fermeture fouilles d'assainissement à Courteix
- Divers points-attends sur la commune dont rue de la Croix Gail

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant d'environ 45 000€ avec un fond de concours communal de 27 000€

En Complément les services techniques ont procédé à la réfection de divers chemins dont les plus importants, Chemin des 5 chemins en direction de Lafont, chemin du bois de la poule, Chemin des Buges à l'Etreilles et beaucoup d'autres réparations plus ponctuelles

Programme voirie 2019

Au moment de la rédaction de ce bulletin le programme 2018 n'est pas encore totalement arrêté, mais il devrait a priori traiter les lieux suivants.

- Reprise Place du Levant à l'arrière du parc Hom
- Rue des Mésanges (reprise arrachement sur le bord en enrobé)
- Village de Bourdelle (reprofilage + bicouche)
- Route de la Ganne de Bourdelles (purge + bicouche)
- Rue des Rosiers (reprofilage + bicouche)
- Route de Lafont (purge + bicouche)
- Divers points-attends sur la commune dont rue de la Croix Gail

Cadre de vie

Concours « Maisons fleuries »

Comme chaque année la commune organise un concours « Maison Fleuries ». Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer, le jury passera sur l'ensemble de la commune courant juillet. Si des personnes souhaitent faire partie du jury, elles peuvent se faire connaître en mairie.



Résultats concours 2018 : liste par villages

Villages	Nom Prénoms	Adresse
Les Magneaux	Mr et Mme CAYEUX Jacky	Les Magneaux
Lafont	Mr et Mme BOUTONNET Philippe et Pascale	Lafont
Montbuisson	Mr MARCELA Daniel et Mr MORICE Grégory	Montbuisson
La Bussière	Mme HAENSLER Jany Laure et Mr CŒUR Jojo	La Bussière
La Vauzaine	Mr et Mme MONI Pascal et Anne	La Vauzaine
Courteix	Mr et Mme GUETTE Jacques et Nicole	Courteix
Bouchetel	Mme MAZERON Odette	Bouchetel
Fontmartin	Mr et Mme MALRIC Roger et Maria	Fontmartin
La Feuillade	Mr BLANCHET Aimé Mr et Mme MARCHAND Bernard et Suzanne	La Feuillade Nord Rue de la Feuillade
Les Cités	Mr QUENOT Romain et Mme CHOMILIER Marine Mme LEIRAS Clara	Allée du Couchant Rue des Rosiers
Bourdelles	Mr QUENOT Romain et Mme CHOMILIER Marine	Bourdelles
Les Richards	Mr et Mme ROUGIER Daniel et Madeleine Mr et Mme ESTEVE Antoine et Odile Mme MACHEBEUF Pierrette	Rue des Noisetiers Rue des Mésanges Avenue de la Chaîne des Puys
La Rochebouton	Mr et Mme PAILHOUX Jean-Claude et Marguerite	La Rochebouton
Les Marsins	Mr RICHARD Cédric – Mme RAYNAUD Magalie	Les Marsins
Mouly	Mr et Mme FARRY Robert et Hélène	Mouly
Villevieille	Mme FRETOLLY Marie-Thérèse	Villevieille
Richemeunier	Mr et Mme MEUNIER Claude et Lucienne Mme COUCHARD Alice	5, Richemeunier 7, Richemeunier
Bel Horizon	Mr et Mme GILBERT Philippe et Corinne Mr PAUL Alain et Mme BRAVIN Thérèse	44, allée des Fauvettes 23, allée des Hirondelles
Le Bourg	Mr et Mme REYNE Yves et Irène	Rue Notre Dame

Villes et Villages fleuris

Contre toute attente le Jury Régional ne s'est pas déplacé sur notre commune alors qu'en théorie l'année 2018 correspondait à l'année du contrôle ? Sera-t-on contrôlé en 2019, à ce jour nous n'avons aucune information quant à une modification du règlement de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Décorations

Félicitations à nos services techniques pour les décorations de fin d'année et celles qui embelliront le parc HOM pendant toute la belle saison avec des fleurs persistantes ! (photo en couverture)

Aménagements envisagés en 2019

- Jardin du souvenir au cimetière (travaux reportés)
- Aménagement au fond du parc HOM
- Numérotation habitations pour la plupart des rues du bourg et des quartiers afin de faciliter le déploiement de la fibre optique

Fibre Optique

Le déploiement de la Fibre Optique se poursuit plus ou moins rapidement selon les difficultés rencontrées par les différentes entreprises (erreur entre fichiers clients et installations des infrastructures, problèmes de canalisations obstruées, problème de numérotation de rue, etc..). Néanmoins les premiers bénéficiaires de la fibre peuvent utiliser ce service depuis le mois de mars.

Environnement

Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

Depuis 2018 cette nouvelle compétence est exercée par la Communauté de Commune. Notre secteur des Combrailles comporte 2 bassins versants et nous sommes soumis

à 2 études d'impact dont celle concernant en partie St Georges (la limite de séparation des eaux traversant la commune), piloté par le SMADC. Une pré-étude a montré que pour notre secteur une attention plus particulière doit être portée au ruisseau La Viouze. Dans les prochains mois une commission sera constituée à l'identique de celle pour l'inventaire des zones humides, afin de déterminer plus précisément les problématiques liées à ce cours d'eau.

Urbanisme

Pendant 2 ans sur 2017 et 2018, nous avons donc réactualisé notre PAB afin de pouvoir projeter notre commune pour les 20 à 30 ans à venir.

L'étude P.A.B. (Plan d'Aménagement de Bourg) a permis de dégager 3 grands axes de travail prioritaires ;

- Implantation d'un pôle santé,
- Valorisation Centre Bourg,
- Valorisation patrimoine industriel (cité des Teaux)

Avec pour fil conducteur principal de la commune la thématique « Jeunesse-Sport-Santé ».

Tout cela s'est déjà traduit par certaines actions :

Pour le Pôle Santé : Identification d'un lieu possible

- Acquisition de parcelles
- Modification PLU pour permettre l'implantation de ce type de projet
- Etude d'aménagement du secteur
- Demande de subvention pour cet aménagement (250 000€ HT)
- En parallèle le projet de déplacement de la pharmacie s'est poursuivi
 - Dépôt et acceptation du permis de construire
 - Autorisation de déplacement par l'ARS
 - Premier coup de pioche courant Avril
- Réflexion en cours pour la construction d'un « pôle santé »
- La partie Pharmacie et les aménagements autour devraient être opérationnels dans le courant du premier semestre 2020.

Pour la valorisation du Centre Bourg : Le PAB a donné des pistes pour améliorer la lisibilité, l'accessibilité des commerces, la circulation, etc...

En 2019, nous lancerons une étude sur l'accessibilité des commerces et la circulation Avenue de la Libération (depuis l'ancien groupe scolaire), Avenue de la Gare et place de la Résistance.

Pour la réhabilitation de la Cité des Teaux : Dans l'état actuel de l'avenir de cet ensemble immobilier, la commune ne peut faire qu'accompagner le propriétaire en l'occurrence Eramet.

- Régularisation de l'appartenance de certaines voiries
- Proposition d'acquisition foncière afin de désenclaver la Cité et de mieux la connecter au bourg

Pour le fil conducteur Jeunesse-sport-santé : cela passe à la fois par des actions communales mais aussi intercommunales.

- L'étude pour l'implantation du pôle Enfance/jeunesse sur le site de l'ancienne école privée, avance et devrait entrer dans sa phase opérationnelle dans le courant de l'année.
- Depuis septembre 2018, la commune est propriétaire du complexe sportif et a déjà procédé à certains gros travaux (toiture salle N°1, éclairage des 2 salles). En 2019 on devrait mettre aux normes l'alimentation gaz de la chaudière la plus ancienne.
- Avec dans un périmètre proche le pôle sportif (y compris la piscine), le pôle Enfance/jeunesse et le pôle santé, il s'agira de trouver la meilleure connexion entre ces 3 entités (circulation piétonne notamment).

Divers : En parallèle de tout ça, nous avons mené une action de « toilettage » qui s'est traduite par 2 axes :

- Rapatriement des biens de sections dans le patrimoine communal afin de clarifier la vocation et le devenir de ces biens qui n'étaient plus et que très partiellement gérés.
- Transfert d'un certain nombre de parcelles appartenant officiellement à Eramet mais dans la pratique faisant partie du domaine communal comme par exemple 4m² au milieu de la place Vitou Peyrot. Toutes ces régularisations proviennent de plusieurs décennies d'acquisitions et de reventes entre A&D et la commune avec son lot d'erreurs ou d'oublis. Tous ces transferts se font à l'euro symbolique. Cela a permis de redécouvrir un peu l'histoire de l'évolution de St Georges.

Assainissement

Dans le précédent bulletin il était rappelé aux personnes dont l'assainissement autonome n'est pas aux normes qu'elles pouvaient bénéficier d'aides financières importantes (35% de la part de l'Agence de l'Eau pour un montant maxi de 8500€ et 20% du Conseil Départemental pour un montant maxi de 7000€). Malheureusement peu de personnes ont fait les démarches nécessaires pour bénéficier de cette opportunité et comme on pouvait le craindre, lors de la réunion organisée par le Syndicat Sioule & Morge et la SEMERAP du 13 avril, il a été annoncé une baisse des subventions pour la réalisation des travaux de mise aux normes des assainissements autonomes pour certaines communes dont ST Georges de Mons. Seul Le Conseil Départemental maintient pour l'instant un subventionnement de 20% pour un montant maximum de travaux de 7000€ soit 1400€. Nous ne saurions trop vous inciter à procéder à ces travaux tant que l'obtention d'aides financières, aussi faibles soient-elles, est encore possible. »

Assainissement 2018

Suite au diagnostic de nos systèmes d'assainissement collectif, le schéma directeur d'assainissement a été établi

ainsi qu'une programmation de travaux pour les prochaines années. Ensuite le plan de zonage (répartition géographie entre assainissement collectif et assainissement autonome) a été réactualisé, l'ancien datant de 1998. Actuellement ce document est en cours d'examen à la DREAL, une fois validé par cet organisme il faudra procéder à une enquête publique et ce n'est qu'ensuite que ce document deviendra opposable. Rappelons que ces documents sont obligatoires pour que nous puissions continuer à percevoir les aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

Assainissement 2019

- Dans les travaux envisagés suite au diagnostic, nous lancerons l'étude de la refonte de la station de Courteix qui ne fonctionne pas très bien et qui est difficile d'accès aux camions de notre fermier, la SEMERAP. Quelques anomalies ont été relevées lors du diagnostic au niveau de Bel Horizon qu'il conviendra de corriger rapidement. Enfin de grosses infiltrations d'eaux parasites nuisent au bon fonctionnement de la station du bourg, il conviendra de trouver des solutions pour détourner ces eaux.
- Dans le cadre du futur aménagement en vue d'accueillir, notamment la pharmacie, une extension de réseau entre l'Avenue de la Gare et l'USGA, devra être effectuée.

Éducation Culture Communication

Responsable :

Mme ROGER Jacqueline

Membres :

Mmes ABERRAN Randa
COUTO Pauline
HERNANDEZ Elodie
GIRAUD Patricia
Mr DENEUX Roger

Affaires scolaires

L'association des Parents d'Elèves s'est investie et mobilisée fortement en manifestant contre la fermeture de classe en élémentaire (occupation des locaux, banderoles, courrier à l'inspection académique avec le soutien des enseignants).

La municipalité a soutenu ce mouvement par des contacts et courrier à l'inspecteur. Une motion contre le projet de fermeture de classe a été présentée au Conseil Municipal et après délibération elle a été adoptée à l'unanimité. Elle rappelait que « les élus de St Georges de Mons ont depuis plusieurs mandats mis au centre de leur politique et profession de foi les valeurs de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Solidarité, engagement fort en direction de l'éducation des jeunes générations et de l'amélioration de la qualité du service public. Toutes les actions communales ont pour objet premier de garantir les principes fondamentaux de notre République envers notre jeunesse, toute notre jeunesse en terme d'égalité des

chances.....La commune alerte aussi sur les conséquences liées aux fermetures de classes, de fuite d'élèves résidant sur la commune vers d'autres communes prétextant une surcharge momentanée des classes et demande aux services de l'Etat ce qui est prévu dans le futur et dans le cadre d'un nouvel aménagement des temps scolaires pour la prise en charge de ces élèves scolarisés hors commune sur les temps et périodes hebdomadaires disponibles et libres ».

Après un recours précieux déposé en Préfecture, le verdict est tombé, une classe sera fermée pour la rentrée prochaine. On nous prône « l'école de la confiance », les classes seront en surplus d'effectifs, et l'on supprime des postes de fonctionnaires ! Est-ce que l'on peut avoir confiance. !

Jacqueline ROGER

Culture

Nous remercions Mr Jean François MALECKI d'avoir exposé ses aquarelles au Musée en juillet 2018 et d'avoir consacré quelques heures pour transmettre son savoir en acrylique et en aquarelle à un public averti mais intéressé et passionné.



Acrylique Mr MALECKI

INVITATION AU VOYAGE :

Exposition de photos réalisées par Jean BLANC au Musée Martin Pailhoux.

En cette dernière année de mandat, nous désirons rendre un hommage à Jean BLANC, notre ancien maire. Mme Blanc a gentiment accepté de nous confier les photos qu'il a réalisées au cours de leurs différents voyages (Yémen, Birmanie, Chine etc....). Nous la remercions vivement de faire revivre ces magnifiques portraits et paysages.

C'est donc à une invitation au voyage où vous serez conviés. !

EXPOSITION PEINTURE

Dans le même temps, l'atelier de peinture des Ancizes exposera sur le thème "Les Bateaux et Les Paysages", autre voyage, autre rêve !

Deux peintres résidant à Nohanent, Mrs DESCOMBELS et RODRIGUEZ, souhaitent nous présenter leurs huiles, pastel, acrylique et aquarelles. Nous les accueillons avec plaisir.



**Ces expositions se tiendront
au Musée Martin Pailhoux :
du Samedi 13 juillet au 28 juillet
et du 19 au 31 août
pour les retardataires. !!!**



Centre Communal d'Action Sociale

Membres :

CHANSEAUME Camille,
VALANCHON Annie,
ROUGIER Amandine,
FESSLER Robert,
MATHIEU Rémi,
FATELA Delfina,
DEJEAN Valérie,
PEYROT Claude,
LOTZ Michel,
POULET Edmond,
PRADEL Michèle,
MURAT Christiane,
COLOMBIER Marie-Noëlle

REPAS ANNUEL DES 70 ANS ET PLUS

À l'initiative des membres du CCAS et des élus de Saint-Georges-De-Mons, les Saint-Georgeois, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés le dimanche 6 mai 2018 à la salle des fêtes, afin de partager le traditionnel repas dansant qui a régalé les papilles de chacun.

Aline a assuré l'ambiance : son savoir-faire a des vertus insoupçonnées et agit comme une cure de jeunesse.... Les amateurs de danse ont investi la piste, et valse, tangos, madisons entre autres ont ponctué ce bel après-midi festif. Les retrouvailles, la chaleur humaine de ce temps amical ont démontré la vivacité de cette génération qui ne manque pas d'entrain et de bonne humeur. C'était un moment de grande convivialité et de lien social pour tous.

Le centre communal d'action sociale salue et remercie tous les membres du comité des fêtes de Saint-Georges-De-Mons pour leur présence et leur aide précieuse.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Cette année, le grand rendez-vous solidaire s'est tenu les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018. Grâce à la formidable

participation de tous, 1 280 kilos de denrées ont été récoltées sur la commune de Saint-Georges-De-Mons. **UN GRAND MERCI** à tous les bénévoles qui se sont mobilisés durant ces deux jours, à tous les donateurs et au supermarché « Super U », sans lesquels il ne serait pas possible d'accomplir notre mission de lutte contre la précarité.

COLIS DE NOËL 80 ANS ET +

Si Noël est pour beaucoup d'entre nous un heureux moment de partage et d'échanges, une période où la trêve de Noël ouvre une porte bienfaitrice dans la grisaille de l'hiver, il n'en est pas de même pour tout le monde : certains de nos aînés se sentent bien seuls en ces fêtes de fin d'année et attendent avec impatience cet instant convivial et magique qu'est la distribution des colis de Noël, instant privilégié, durant lequel ils peuvent vivre un moment agréable et chaleureux, propre à réchauffer le cœur d'une personne âgée qui se pensait oubliée....les colis gourmets offerts par le CCAS semblent être très appréciés tant par le contenu que par le geste....

Salé, sucré.....en temps de fêtes, un petit écart au régime est recommandé !!!



Président :

Mr CHAMBON Michel

Membres :

Mmes VALANCHON Annie,
MANARANCHE Florence,
Mrs POREBSKI Bernard,
FESSLER Robert.

Mairie :

Travaux de rénovation des WC Publics et construction d'un WC à la salle des fêtes, avec accès pour les personnes à mobilité réduite retardée pour cause de diagnostic amiante des matériaux (murs, sol, faïence, gaines, etc...).

Écoles :

Les travaux de remplacement des ouvertures extérieures ont été effectués.

Les mises aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et rénovation des WC, Bureau de la directrice, local ménage seront effectuées après résultats des diagnostics des matériaux dans les murs, sol, faïence, portes intérieures.

Chaufferie écoles :

Une étude a été demandée pour la réalisation d'une seule chaufferie, énergie gaz de ville pour la maternelle et le primaire.

Bâtiment et Patrimoine Communal

Église :

Révision de la toiture suite au vent violent. Prévoir le remplacement de 3 fenêtres et peinture des menuiseries extérieures.

Garages - Avenue de la Gare :

Acquisition de 10 garages appartenant à Mme Chapon. Rénovation des toitures après désamiantage et couverture en bac acier.

USGA :

Remplacement de la toiture de la salle n°1, de la chaufferie, de la tribune. Désamiantage et couverture en bac acier.

De nombreux travaux de mise aux normes ont été effectués dans divers bâtiments.



Éducation

École Maternelle

50 Élèves sont scolarisés au sein des deux classes de l'école maternelle.

L'équipe enseignante a décidé cette année de mettre l'accent sur le domaine scientifique. Ainsi, en début d'année, les élèves se sont rendus à l'école des sciences de Châteauneuf les bains pour réaliser des expériences sur le mélange des couleurs et sur les propriétés de la levure. Ce point de départ a permis de mettre en place des coins sciences dans les deux classes. Les enfants ont donc pu en autonomie et en ateliers dirigés y réaliser plusieurs expériences.

Ce travail autour des sciences s'est poursuivi avec l'étude des animaux familiers des enfants. Chacun a pu ainsi présenter son animal de compagnie et tous ensemble nous avons réfléchi à leurs caractéristiques : nourriture, habitation, locomotion... Le point d'orgue de ce projet sera la classe de découverte à St Front (43). Au cours de ce séjour, les enfants pourront s'occuper des animaux de la ferme, réaliser du beurre, et renforcer leurs connaissances autour de cette thématique.

Les activités sportives ayant toute leur place dans les apprentissages scolaires, les enfants de petite, moyenne, et grandes sections profitent de la piscine intercommunale



pour se familiariser avec l'eau et acquérir les premières compétences des futurs nageurs. Les plus grands se rendent également au complexe sportif municipal pour effectuer des activités sportives encadrées par Sylvain Belli éducateur diplômé.



Tous, ont également la chance de pouvoir fréquenter chaque mois la médiathèque municipale ou les bénévoles Sylvie et Céline leur racontent des histoires et les éveillent au goût de la lecture.

Pour la deuxième année consécutive, un jeune en mission de service civique est venu étoffer l'équipe éducative de l'école maternelle : il s'agit de Vincent da Veiga. L'école maternelle accueille également plusieurs stagiaires au cours de l'année, participant ainsi à la formation des jeunes lycéens et lycéennes.



École Élémentaire

104 élèves étaient scolarisés cette année à l'école élémentaire.

L'équipe enseignante était composée de Sandrine Martin (CP), Céline Carsana (CE1), Amélie Dupic (CE2), Amélie Joandel (CM1-CM2), Audrey Carsana (CM1-CM2) Sandrine Werlé (coordinatrice du dispositif ULIS), Pierre Neuville (enseignant assurant les compléments des enseignantes à temps partiel). Romain Meunier a remplacé Sandrine Martin durant son congé maternité.

Aux côtés des enseignants travaillaient plusieurs personnes chargées de l'accompagnement d'élèves en situation de handicap Élodie Agrain, Mélanie Blanc, Nathalie Arcambal, Martine Bourdier et Stéphanie Pélicer. Mathieu Langlois occupait un emploi de volontaire de service civique. Il apportait une aide matérielle à l'équipe enseignante, participait à l'animation d'ateliers en sport, en arts visuels. Les élèves ont bénéficié de deux intervenants : Sylvain Belli en EPS et Emmanuel Falvard en musique.

Cette année, les classes de CP, CE1 et ULIS s'étaient engagées dans plusieurs projets. Les élèves ont pu travailler sur les oiseaux et la biodiversité. Ce projet a débuté par une journée à l'école des sciences de Châteauneuf en septembre 2018.

Ils ont fabriqué des mangeoires qui ont été installées dans la cour de l'école. Ils ont observé les oiseaux dans la cour, appris à les reconnaître et envoyé des données aux scientifiques du programme Vigie Nature École.



rouge-gorge

mésange bleue

tourterelle

corneille

merle

Le thème des oiseaux a inspiré leurs créations de Land Art réalisées sur le site de la Chartreuse du Port-Sainte-Marie, dans le cadre du projet Scoland'Art. Les enfants ont été accompagnés par Nelly Biard, artiste plasticienne lors de plusieurs ateliers artistiques à l'école. Les créations des élèves seront visibles durant tout l'été sur le site de la Chartreuse.

la Chartreuse
Port Sainte MarieExemple de mangeoire à
l'école des sciences, Châteauneuf les BainsSéance d'observation d'oiseaux
à Châteauneuf les Bains



Les élèves de CE1 et d'ULIS se sont rendus le 13 mars 2019 au forum des droits de l'enfant à la maison des sports. Ils ont participé à différents ateliers qui leur ont permis de se familiariser avec les différents droits de l'enfant. Ils ont pu échanger sur le respect, la différence, le handicap et la violence.



CLASSE DE CE2

Cette année la classe de CE2 a participé au projet « récits nomades » organisé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école).

L'idée est d'écrire une histoire à plusieurs classes. Chaque classe écrit une partie et fait une illustration. A la fin, un petit album est réalisé et remis à chaque classe.

Nous avons écrit la fin d'une histoire :

«Le gâteau sur la tête»

La maman de Max se prend le gâteau sur la tête et elle ne voit plus rien.

Elle rentre dans un râteau.

Max entend un « BOUM! ».

Il va vite voir. Sa mère est par terre.

Max appelle son papa.

Et son papa appelle les pompiers.

Les pompiers arrivent.

Ils se font piquer par les abeilles.

Un des pompiers avance et se prend la ruche sur la tête.

Les villageois paniquent et se font piquer par les abeilles.

Les pompiers qui sont dans le camion paniquent.

Ils appellent le 01 45 70 801 000.

Ils disent : « Allô! ».

Le Super Héros Roméo arrive vite au village et sauve tout le monde.

Il remet la ruche et sauve la maman de Max et la fête d'anniversaire.

Max remercie les pompiers et Roméo.

FIN !



Nous avons ensuite réalisé une illustration en s'inspirant de l'artiste américain Keith Haring qui faisait des dessins dans le métro.

Une artiste, Marie-Pierre Letruit, est venue dans notre classe pour nous aider.

Pour cela, nous avons dessiné sur des feuilles noires avec des crayons de couleur blanc ou jaune.

Puis nous avons déchiré le contour.

Enfin après avoir assemblé les éléments de l'histoire, nous avons affiché notre réalisation dans la cour pour faire comme le Street Art (art de la rue).



Cette année, les classes de CM ont travaillé sur des projets autour du vivre ensemble dans le but d'améliorer leurs relations qui peuvent être souvent complexes. En effet, ils ont essayé d'améliorer leur empathie, c'est-à-dire leur capacité à se mettre à la place des autres pour mieux comprendre ce qu'ils ressentent. Pour cela, ils ont bénéficié chaque vendredi de l'intervention de M. GONDEAU du RASED pour mener des réflexions au sein d'ateliers psycho-Lévine.

En parallèle, un travail sur la communication a aussi été mené dans l'ensemble des classes autour des messages clairs pour aider les élèves à verbaliser leurs émotions et ressentis et apprendre à gérer leurs conflits de façon plus pacifique et plus efficace en favorisant le dialogue et en rejetant la violence verbale ou physique.

De plus, par le biais de diverses activités, (conseils d'élèves, travaux de groupes, Escape Game, rallye mathématiques, rencontres USEP, jeux de coopération pendant les récréations et les séances d'EPS ...) les élèves ont été amenés à expérimenter la coopération entre les élèves, ce qui leur a permis à la fois d'apaiser leurs relations et de leur faire prendre conscience de la nécessité de s'entraider. Ainsi, les CM ont appris à cohabiter ensemble en partageant et respectant des règles et des valeurs communes, du matériel ...



Collège des Ancizes

Cette année, durant 5 jours, 43 élèves de 3^e du collège des Ancizes-Comps et 5 enseignants ont participé à un séjour sportif de pleine nature à la Canourgue en Lozère. Pendant ce séjour, les élèves ont pu essayer sept activités différentes : la spéléologie, la randonnée pédestre, la via corda, l'accrobranche, le VTT, le canoë-kayak et la course d'orientation.

Tout au long de la semaine, les élèves ont fait preuve d'esprit d'équipe pour vaincre "appréhensions et difficultés". Persévérance et dépassement de soi étaient au rendez-vous, accompagnés de bonne humeur bien sûr !



Une belle expérience qui a pu avoir lieu grâce aux enseignants du collège, mais aussi grâce aux aides financières de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, de la commune de Chapdes-Beaufort, de l'association des parents d'élèves du collège et du foyer socio-éducatif du collège.

Claudie DUCEPT

Principale

Collège des Ancizes

Rue du collège

63770 LES ANCIZES-COMPS

Tél : 04 73 86 81 26

Fax : 04 73 86 88 97



Syndicats

SICTOM



Zoom sur les quantités de déchets collectés :

La quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire est répartie à la hausse depuis ces trois dernières années.

Pour la préservation de la planète, nous pouvons tous être acteur, notamment en réduisant les quantités de déchets que nous produisons !

Des solutions existent :

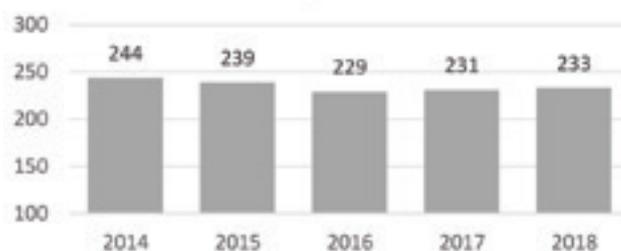
- Composter ses déchets alimentaires qui représentent près de 30 % de votre bac à Ordures Ménagères (couvercle vert).
- Changer de mode de consommation, en privilégiant l'achat d'aliments en vrac plutôt que le conditionnement en emballage.

Les quantités d'emballages et de papier collectées stagnent malgré un potentiel de tri existant (27% dans les Ordures Ménagères). Cependant, la qualité du tri est meilleure, il a été constaté une diminution du taux de refus dans les bacs de tri sélectif (couvercle jaune). Merci pour vos efforts ! Si vous avez un doute adoptez l'application mobile « **Guide du Tri** », (www.consignesdetri.fr) une solution simple pour trier tous les objets du quotidien.

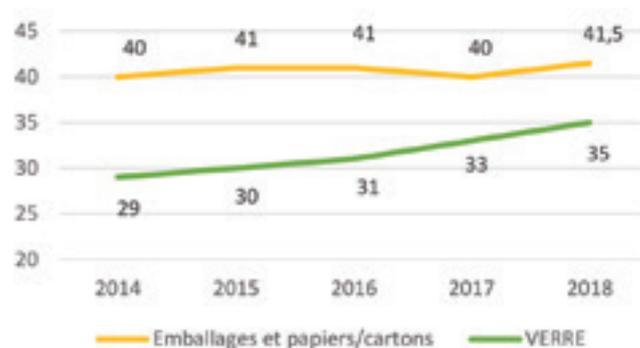
La quantité de verre collectée progresse chaque année !

Merci pour votre geste de tri, c'est autant de matières premières qui sont préservées !

Evolution de la quantité d'ordures ménagères (bac à couvercle vert) en kg/hab.



Evolution de la quantité collectée des emballages - papiers et du verre en kg/hab.



Zoom sur le tri du verre :



Depuis le 1^{er} octobre, les 4 déchèteries du SICTOM sont équipées d'un système de gestion informatisée.

Aussi, chaque habitant du territoire se rendant en déchèterie devra présenter sa carte d'accès au gardien avant tout dépôt sur les 4 déchèteries du SICTOM.

Cette carte est à destination de tous les usagers résidant sur le territoire du SICTOM et s'acquittant de la REOM (particuliers, professionnels, collectivités...).

Pour les habitants qui n'auraient pas encore fait leur demande de carte d'accès, veuillez-vous connecter sur le site internet du SICTOM (www.sictom-pontaubur-pontgibaud.fr) ou compléter le formulaire papier disponible dans les déchèteries du SICTOM ou en mairie. Votre carte sera envoyée gratuitement par courrier.

Ce nouveau système facilite l'accès, améliore la qualité du service et permet de mieux contrôler les passages et les dépôts et limiter ainsi des dérives (dépôts non autorisés, volumes importants...).

Pour toute question, vous pouvez contacter le SICTOM au 04.73.73.16.83

SIEG

Syndicat Intercommunal Electricité Gaz

Travaux réalisés en 2018

Les motifs des décorations de Noël ont été remplacés en traversées de rues et sur les candélabres, les anciens n'étaient plus réparables.

Suite à la première visite de l'église par les organismes de sécurité (à la demande du conseil municipal), nous avons remis cet édifice aux normes électriques actuelles d'après leurs remarques.

Comme évoqué dans le bulletin précédent, l'éclairage intérieur des 2 salles du complexe sportif USGA a été remplacé en juillet / août par des rampes lumineuses à leds de fabrication locale, une première dans la région Auvergne pour l'installation de ce type de matériel dans des salles de sport.

Travaux prévus en 2019

Nous avons à valider les projets présentés par le SIEG pour la mise en place d'un éclairage public (4 points lumineux) aux Mas suite aux constructions récentes dans ce village, ainsi que la distribution électrique et l'éclairage publique sur le terrain acheté avenue de la gare.

Installation de 2 mâts afin d'éclairer le terrain annexe de football au complexe sportif.

L'éclairage au sol de mise en valeur de l'église est HS, ainsi que celui de l'arche place du marché ; nous souhaiterions les remplacer en fin d'année.

Après une rénovation totale de l'éclairage public (réduction de 40% de notre consommation par rapport à 2012) ; nous avons commencé l'étude, en interne, des consommations électriques de nos bâtiments afin de réduire fortement les factures, les premières modifications seront réalisées au musée.

Grâce à l'aide du secrétariat de mairie et des services techniques :

- nous avons effectué une mise à jour des lignes téléphoniques et des points internet : 8 abonnements à Orange sont supprimés.
- nous sommes à plus de 90% de corrections des anomalies électriques détectées par les organismes de sécurité.

Décédé en ce début d'année, nous ne pourrions malheureusement plus nous faire aider par Patrice Bourdarot qui, par sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences (il connaissait toute la distribution électrique de notre commune) nous a aidés et conseillés dans la réalisation des travaux des années précédentes.

Roger Deneux , Bernard Porebski

Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades – Besserve

L'année 2018 a surtout été consacrée à l'élaboration et la planification des projets ainsi qu'au soutien des exploitants de nos infrastructures, notamment par la réalisation de travaux visant à améliorer l'exploitation (base nautique, base de loisirs, camping, snacks et hébergement).

Ainsi, cette année, un nouvel exploitant sur la base de loisirs de Confolant a installé un parc aqualudique (Aqua'Loisirs) et de nouvelles activités familiales sont prévues en 2019.



Le bar saisonnier de Saint Priest des Champs a accueilli plus de 6 concerts extérieurs qui ont animé quelques week-ends de ce beau site naturel formé par le viaduc, les falaises et le plan d'eau. C'est aussi reparti pour 2019.

Comme chaque année, le dénigrement médiatique de ce vivier magnifique à touristes, a sévi. Il faut se battre, lutter sans cesse pour obtenir un entrefilet dans la presse sur une des nombreuses manifestations qui ont lieu chaque saison. Soit on « oublie » de citer le plan d'eau, soit le propos est sibyllin. Pourtant, qui peut se targuer de drainer entre 1500 à 2000 personnes sur un week-end d'animation, comme le Festi'Fades ?



On note aussi que peu d'autochtones semblent avertis que le village de vacances sert, en saison, des repas midi et soir et que l'on peut profiter de la piscine (sous certaines conditions) sans être résident.

Mais quand les idées sont ancrées...

La restauration, petite ou rapide, est le maillon fort de tous les lieux du plan d'eau et des plages en particulier :

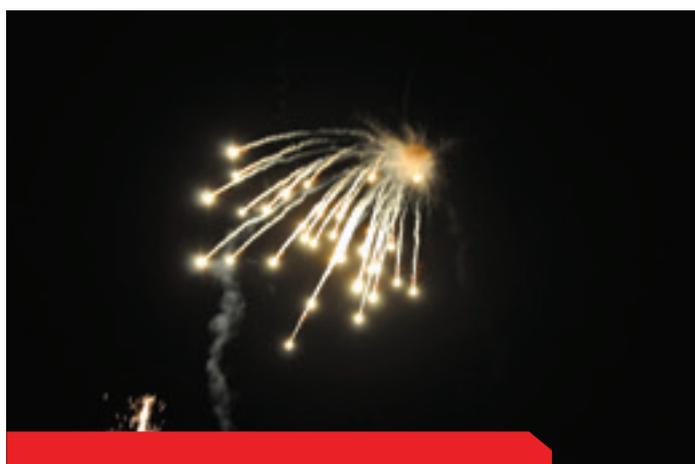
La Chazotte (St Jacques d'Ambur),

Le Camping,

Le Village de Vacances,

La Base de loisirs,

à Confolant (Miremont).



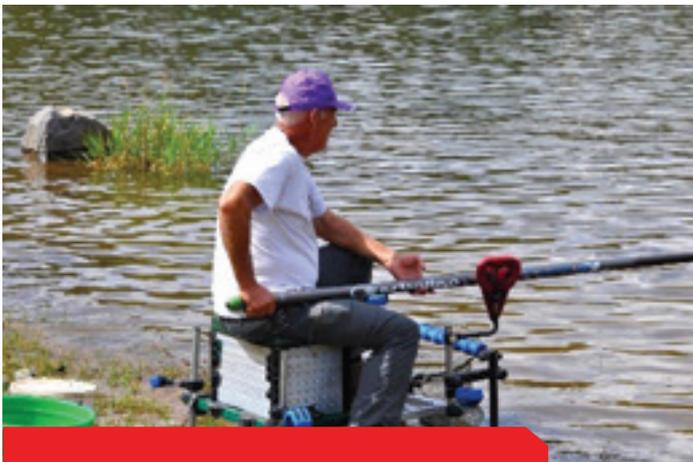
Cette année, en 2019, nous allons vivre un évènement sans précédent, puisque le Viaduc des Fades a été sélectionné parmi les ouvrages à subventionner dans le cadre du Loto du Patrimoine. Or, si le viaduc reste la propriété des réseaux ferrés, il est sur le territoire du SIRB, et toute animation autour



du viaduc relève du Syndicat qui se tient prêt. A moins que d'ici là, l'ouvrage retrouve sa vocation première, ce qui montrerait que les ambitions locales sont moins arrêtées que maintenant. Donc, pensez à consacrer quelques Euros, pour ce géant en péril, il mérite que l'on se souvienne de ceux qui l'ont façonné.

Concernant toujours le tourisme, le SIRB poursuit un programme de redynamisation de l'attractivité autour du Lac, avec notamment de nouvelles aires de jeux sur la Chazotte et Confolant, ainsi que de nouveaux mobiliers (tables de pique-nique et bancs) pour améliorer l'accueil. En parallèle, des travaux de mise en accessibilité sont réalisés sur plusieurs équipements.

Mais le plan d'eau c'est toute l'année çà :



Des randonnées, mais aussi, du fait de la présence du site archéologique de la Chartreuse de Port Sainte Marie sur le site du SIRB (Chapdes-Beaufort), c'est, à l'initiative de l'Association des Amis de la Chartreuse, et de l'Education Nationale, Scoland'Art en Chartreuse, animation dans laquelle les élèves des différentes écoles des communes adhérentes au SIRB, sont impliqués. Leurs réalisations sont livrées au public en fin d'année scolaire et durant tout l'été, chacun peut venir les admirer.



Ce printemps, nous engageons des travaux de mise en sécurité d'une infrastructure sur le site, dépense que les finances de l'Association ne peuvent assumer et dont nous avons le devoir moral de réaliser.



Enfin, vous pourrez découvrir notre nouveau site Internet avant la saison estivale. D'ici là, vous pouvez nous suivre sur notre page **Facebook « Lac des Fades »**.



Contact SIRB :
04.73.86.86.15 (du lundi au vendredi)
 ou par email : sirb63@wanadoo.fr



Associations

Forum des Associations

SAINT GEORGES de MONS a vu renaître le Forum des Associations. Des associations font la vie local et ont répondu présentes en ce 15 septembre 2018. Le forum s'est tenu au complexe Sportif de Grelières avec 28 associations présentes: Amicale Laïque, Chorale de St Georges, Parents d'élèves, Comité des fêtes, Don du Sang, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Anciens Sapeurs-Pompiers, Voyage Loisirs, Société de Pêche, Ligue Contre le Cancer, CASGA Natation, Rotary Club, Union Musicale en Combrailles, Club Gym Seniors, Les Amis de la bibliothèque, Cœur de Marie, Secours Catholique, Tiags des Combrailles, Etang des Marsins, USGA Basket, USGA Boules, USGA Foot, USGA Judo, USGA Tennis, USGA Volleyball, Comité de Jumelage, Centre de Loisirs, Groupe Commando Phoenix 63.

Le Forum était concentré sur la matinée de 9h à 12h. Ouvert à tous, enfants et parents ont pu découvrir toutes les activités et même s'essayer à la musique, à la pêche,



au sport etc.... Les bénévoles présents ont donné de leurs temps pour répondre à toutes les questions. L'Union Musicale en Combrailles et la Chorale de ST Georges ont animé le forum en musique et en chants. Le public a pu assister à une démonstration de désincarcération avec les Pompiers et essayer une nouvelle discipline le Mountainboard (planche tout terrain).

La municipalité ayant souhaité créer un clip « Sport, Activités sportives et bien être », réalisé par Homework Family, le public a pu visualiser les nombreuses possibilités sportives proposées au sein de la commune.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour la deuxième édition le samedi 14 septembre 2019 avec encore plus d'animations et l'inauguration du complexe Sportif de Grelières qui est devenu la propriété de la commune depuis le 17 septembre 2018 et deviendra le complexe « Jean Duval ».

* Le complexe Sportif possède l'une des premières salles omnisports construite en France et est riche en patrimoine sportif pour toute la région.



Sylvain BELLI

Éducateur Sportif

Responsable du Complexe de Grelières

MAIRIE de SAINT GEORGES de MONS

06 75 18 50 18

Sapeurs *Pompier*s

Les pompiers disputent leurs finales de parcours sportif à Saint-Georges-de-Mons (Puy-de-Dôme)

Les finales départementales de parcours sportif ont réuni plus de 400 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires le samedi 6 avril à Saint-Georges-de-Mons. Tous étaient invités à participer à l'une des cinq épreuves d'athlétisme ou à celle qui, étant propre aux hommes du feu, est aussi la plus emblématique pour eux : le parcours sportif. Sur plusieurs longueurs, ils doivent courir, porter des poids, sacs ou tuyaux, tirer des dévidoirs, franchir des obstacles et lancer des cordes.



Amicale *Laique*

Par l'intermédiaire de ce bulletin nous vous faisons connaître nos activités et nos manifestations à savoir :

- La danse enfants. Cette année il y a 15 enfants qui sont inscrits. Ils se retrouvent le mardi.
- La gymnastique il y a 10 inscrits. Les cours sont le samedi après-midi de 14h à 16h.
- Le scrabble il y a 23 inscrits. Les parties ont lieu le lundi de 14h à 18h à la salle de l'ancien groupe scolaire.
- Le yoga où il y a 25 inscrits. Les séances sont le mardi de 19h à 21h.
- La vannerie qui a lieu tous les 15 jours le lundi de 17h à 21h.
- Le théâtre pour enfant. Il y a 10 inscrits. Les séances sont le jeudi de 17h à 19h tous les 15 jours.

Nous organisons un loto tous les ans le 1er dimanche de février. Les bénéfices sont utilisés pour les enfants de l'école élémentaire et maternelle de Saint Georges de Mons. Cette année il y avait environ 3000 € de lots dont un voyage de 1200 €. Il y avait environ 300 personnes. Ce fut un vrai succès.

Le concours photo organisé sur le thème «les Vaches», fut pour les adultes remporté par Madame Hélène Farry et pour les enfants Quentin Rousseau. Les photos ont été exposées à la bibliothèque.

Cette année le thème est « Lever et Coucher de Soleil ». Les inscriptions se feront du 1er juin au 31 octobre. Notre prochain rendez-vous sera la randonnée, le 22 septembre 2019. Elle se fera du côté de la Roche de Sauterre. Le repas du midi s'effectuera à Sauterre. Les enfants de maternelle font un voyage de découverte à Saint Font. Ils partent du 29 au 30 avril 2019. Nous avons financé une partie du voyage à la hauteur de 1000 €. Le yoga a participé au téléthon pour une séance de découverte le 25 novembre 2018.

L'Amicale a participé au Forum des Associations. Toutes les manifestations ne pourraient pas exister sans les bénévoles qui forment l'équipe de l'amicale. Nous vous invitons à nous rejoindre pour maintenir nos activités pour les années à venir. Les réunions ont lieu tous les 1er lundi de chaque mois. Elles sont conviviales. Nous finissons toujours par quelques douceurs et le verre de l'amitié.

Pendant toute l'année 2018 quarante-deux bénévoles ont œuvré au sein de notre Antenne.

Le résultat de leurs activités de l'année se résume par les chiffres suivants :

- 190 marcheurs pour la randonnée de printemps en mars 2018,
- Présence de l'antenne à la marche du journal en mars 2018 aux Ancizes,
- 540 bouquets de tulipes proposés sur les deux communes en avril 2018,
- 100 spectateurs au théâtre de la Nouvelle Compagnie Gauloise en juin 2018,
- Plusieurs stands de vente à la brocante en juillet 2018,
- 134 danseurs au bal d'automne en septembre 2018,
- Un stand au marché de Noël aux Ancizes en décembre 2018,
- Et une participation à la journée des Associations organisée au stade de Grelières en septembre 2018.

Les sommes remises au comité en 2018 se répartissent ainsi :

Manifestations diverses	2 472 euros
Dons reçus	2 339 euros
Opération tulipes	2 807 euros



Lors de l'Assemblée Générale du 19 Janvier 2019, les activités de l'an dernier ont été reconduites pour cette année et nous aurons le plaisir de proposer en plus une exposition-vente des travaux de couture, d'aiguilles, de bois les 21, 22 et 23 novembre 2019 au Musée MARTIN-PAILHOX à ST GEORGES.

La troupe de théâtre du Foyer rural des ANCIZES s'est produite pour une séance en notre faveur le samedi 20 janvier 2019 à la salle des Fêtes de ST GEORGES.

Comme chaque année, de nombreux sympathisants de notre Antenne ont participé au repas dansant organisé par MANZAT à CHARBONNIERES LES VARENNES le 3 mars 2019.

« L'opération TULIPES » de cette année permettra une contribution à l'achat d'un microscope pour Neuro'action (130 000 euros) pour détecter les malformations et tumeurs cérébrales chez les enfants.

- Si l'achat ne se concrétisait pas au bénéfice du CHU ESTAING, le projet serait déplacé à LYON-.

Nous vous remercions de répondre présents à chaque sollicitation lors de nos activités, toutes vos participations contribuant à la lutte contre cette maladie.

Saint Georges de Mons
Samedi 6 juillet 2019
 de 8h à 18h

Vide grenier Brocante



Organisé par le comité des fêtes et
 l'Antenne locale de la ligue contre le cancer.

Produits Régionaux et Artisanaux.

Avec la présence à la salle des fêtes du Club
 "Auvergne collections" de Mozac.

Prix de l'emplacement 1€ le mètre.
 Pas de réservation.
 Installation suivant l'ordre d'arrivée.
 Ouvert aux particuliers et aux Professionnels.

Buvette

Autorisation Municipale - Ne pas jeter sur la voie publique.




Comité des Fêtes

Le prochain Rallye
 « Ronde en Combrailles »
 aura lieu le 5 Juillet 2020
 Réservation auprès du
 Président du Comité des Fêtes :
 06.10.27.44.40
 Venez nombreux partager
 cet événement ludique et convivial
 à la découverte de notre belle région



Jolie réussite pour le repas dansant du 21 octobre 2018, sur le thème de la mer. La salle a été décorée grâce à de nombreuses « bonnes volontés », merci à tous ceux qui nous ont prêté filets, coquillages et autres éléments marins. Les moules frites à volonté ont rencontré un vrai succès.

Dans cette ambiance festive, nous déplorons le dernier tour de piste d'Aline, notre sympathique et talentueuse chanteuse et animatrice, nous la remercions pour tous ces moments de partage et de bonheur. Elle avait été choisie par l'ancien Président du Comité Patrice Bourdarot, qui nous a quitté brutalement. Il restera présent dans la mémoire du Comité.



Pour le nouveau repas dansant du mois d'octobre 2019,
 venez nombreux nous rejoindre de nombreuses surprises vous attendent.

Médiathèque Relais

Quelques chiffres en 2018 :

- 3838 documents en fonds propre
- 2991 prêts de documents
- 400 personnes inscrites et 164 lecteurs qui viennent régulièrement à la médiathèque
- 36 nouvelles inscriptions
- 3162 personnes sont venues à la médiathèque.

Des animations pour tous proposées par les bénévoles de la médiathèque relais du réseau de lecture publique de Combrailles, Sioule et Morge :

Le 27 juin, une balade contée avec Nathalie Thibur « Dans l'herbe, sous les arbres »

Une trentaine de personnes dont 11 enfants de l'accueil de Loisirs de la communauté de communes ont déambulé dans le joli village de Saint-Georges-de-Mons pour une balade contée avec la talentueuse Nathalie Thibur. Le départ de la balade était à la médiathèque relais du réseau de lecture publique de Combrailles, Sioule et Morge. Pendant presque deux heures, petits et grands ont attrapé les histoires avec leurs oreilles, leurs têtes et leurs cœurs. La balade était rythmée par des devinettes menant au gré des réponses les participants à s'installer « dans l'herbe, sous les arbres ». Dans le parc Hom, sous l'ombre d'un noisetier, une histoire d'amitié d'un berger et d'un paysan dans un village du Kazakhstan. Un peu plus loin, sous l'ombre d'un bouleau, l'histoire de Félix qui rencontrera une fée et qui exaucera un seul vœu pour toute une vie. Sous le tilleul, l'histoire d'Apollon et de son animal fétiche le corbeau...Et enfin sous le chêne, l'histoire du pêcheur Raboukiki qui était plus fort que la branche, le vent, la montagne...



Cette jolie balade sous un soleil radieux a ravivé petits et grands qui suivaient Nathalie avec plaisir, et curiosité. Le public et notamment les enfants étaient ravis de trouver les réponses des devinettes qui ont jalonné le parcours. Alors, pour finir une petite devinette sur le thème de la balade : qu'est-ce qu'un porte-plume sur un portefeuille* ?
*Un oiseau sur une branche

Lecture « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » en Octobre

Le 1^{er} octobre, les enfants de l'école maternelle sont venus à la médiathèque découvrir les lectures des 3 albums sélectionnés par le Conseil Départemental dans le cadre du concours national de littérature jeunesse intitulé « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». L'album lauréat : « Juju la tortue » de Boris Sabatier sera tiré en 9000 exemplaires et sera offert à tous les bébés qui naissent ou sont adoptés dans le département en 2019.

45 enfants et 9 adultes ont voté pour leur album préféré.



Des petites lectures pour les enfants de l'accueil de loisirs intercommunal

Le 10 octobre, Christine, médiathécaire a partagé pendant une heure plein de petites histoires avec 6 enfants qui choisissaient chacun à leur tour l'album qu'il voulait découvrir et faire découvrir à leurs petits camarades. Très attentifs, gourmands de lectures, les enfants ont fait de cette séance, un moment de plaisirs partagés.
Découverte des textes de Patrick Da Silva

Le 5 octobre, Patrick Da Silva a fait découvrir pendant des textes poétiques, intenses, bouleversants et tragiques de vies ordinaires : « Les pas d'Odette » portrait d'une femme, paroles d'un homme pour sa mère ; « Au cirque », écrit comme une enquête policière, met en scène six personnages pris dans le tourbillon d'une tragédie familiale ; « Et filii » raconte un coin de France en déshérence, où un jeune séminariste écoute les habitants amers et, parallèlement se reconstruit. Le public est resté sous le charme du talentueux lecteur. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par Combrailles, Sioule et Morge et les bénévoles de la médiathèque.

Tout un univers autour des maquettes avec Guy-Michel Lamotte

Dans le cadre d'un évènement autour de la grande guerre, le réseau de lecture a organisé un atelier d'initiation au modélisme. Guy-Michel Lamotte, artisan d'art, et fabricant restaurateur de maquettes a animé cet atelier le 13 octobre. Eliane, Lenka et Léo ont profité de ses conseils et ont construit des maquettes représentant les activités à l'arrière du front : La forge, les travaux agricoles... Léo, 8 ans a beaucoup apprécié cette activité et poursuit cette activité le mercredi après-midi avec le CHSH. Les maquettes des participants ont été exposées pendant le mois de novembre dans les médiathèques relais de Saint-Georges-de-Mons et de Vitrac.

Exposition « les Vaches » organisée par l'Amicale Laïque et la Commission "Education, Culture et Communication" de la Municipalité de St Georges de Mons.

En novembre, présentation des photos des participants exposées à la médiathèque avec possibilité pour les visiteurs de voter pour sa photo préférée.

Participation au jury des lecteurs pour les adultes et le concours « Du sable, des livres et des histoires » pour les 8/ 13 ans du réseau de lecture de Combrailles, Sioule et Morge.

6 participants pour les adultes qui ont lu les 7 récits sélectionnés.

2 participants pour les enfants qui ont lu les documents proposés et qui ont réalisé des créations.

L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.

- Création d'une place de parking devant la médiathèque par la municipalité
- Réaménagement du mobilier de la médiathèque pour faciliter la circulation en fauteuil roulant
- Achat d'un mobilier poste informatique accessible aux personnes en fauteuil roulant par la communauté de communes

L'accueil à la médiathèque :

Les permanences sont assurées par une équipe de 12 bénévoles dynamiques.

Depuis novembre 2016, accueil de toutes les classes de l'école maternelle et primaire une fois par mois. Céline Desgeorges, Dominique Lhéritier et Sylvie Dubois proposent des lectures animées aux enfants.

Les enfants dans le cadre des temps périscolaires se rendent à la médiathèque le jeudi après-midi.

Pratique :

Heures d'ouverture :

Le Mercredi de 9h30 à 11 h30 et de 16h00 à 18h00 - Le Jeudi de 9h30 à 11h30 - Le vendredi de 16h00 à 18 h00

Contact : 04 73 33 36 84 ou biblio.saintgeorges@gmail.com

Chorale Saint GEORGES

Répétition générale. L'Ave Maria de Caccini. Quatre notes de piano résonnent dans l'église. Chacun attrape la sienne. A l'avant, des mains s'agitent ; la chef de chœur donne le tempo. Silence. 15 voix s'unissent et le chant naît. Sur le visage des choristes, la concentration est visible. Le plaisir aussi. Le chant les porte. Une dernière note. Un poing se ferme. Silence.

La chef de chœur est satisfaite. Le morceau n'est pas facile mais ils l'ont beaucoup répété et au dernier mariage, c'était déjà une réussite. Ce qui l'inquiète davantage, c'est « vive le vent ». Les alti et les sopranes maîtrisent leur partie mais les hommes se perdent parfois sur le blanc chemin. Il faut retravailler pour le concert. Demain, la chorale Saint Georges se produit avec 3 autres chorales et devra être à la hauteur. Pendant que ténors et basses reprennent leur partie, les femmes discutent à voix basse. Malgré l'enjeu, l'ambiance est conviviale. Des concerts, il y en a eu d'autres et les occasions de se produire ne manquent pas : mariages, baptêmes, communions, messes ordinaires et même l'animation de la galette des rois. Le répertoire est large, des chants religieux à « la mère Michèle », mais le plaisir est là, invariablement.

Les hommes ont fini de répéter leur partie. Les choristes font silence.

Quatre notes de piano résonnent dans l'église. Les voix s'unissent, les voix s'offrent. Le chant les porte. »

Répertoire liturgique et profane
Aucune connaissance musicale demandée

Répétitions : vendredis 20h30/22h30
Eglise de Saint Georges de Mons

Contact : choralesaintgeorges63@gmail.com 06.86.67.23.44



Le Club, créé en 2000, compte actuellement une quarantaine d'adhérents de Saint Georges de Mons et des communes voisines.

Les adhérents répartis en 2 groupes peuvent pratiquer **2 fois par semaine :**

- Mardi de 14H30 à 15H30
- Jeudi de 14H30 à 15H30

Contact et renseignements : 04 73 86 74 95 ou 04 73 86 74 94

Club St-Georges amitié

Notre petit club « St Georges Amitié » est toujours bien vivant.

Tous les mardis, de 14 h à 18 h de nombreux beloteurs et avec 4 « thés dansants », repas amicaux et banquet, le club se maintient bien.

Toutes les personnes voulant passer un bon après-midi, venez nous rejoindre au club.

François ALMEIDA



Repas

Club Gym seniors

à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons, des séances de gymnastique d'entretien, encadrées par des moniteurs diplômés du groupement GE63.

Les adhérents motivés participent avec sérieux et dans la bonne humeur aux exercices proposés : assouplissement, étirement, équilibre, renfort musculaire ...

C'est donc dans une ambiance amicale et conviviale que les adhérents et leurs conjoints se sont retrouvés en JUIN pour leur repas de fin d'année.

Anciens

AFN



Comité FNACA

L'année 2018 s'est terminée par notre assemblée générale qui a vu un changement de président. En effet, notre ami Jean Claude Pradel a souhaité passer le flambeau à Mr Duron Michel.

Comme de coutume, nous avons participé aux cérémonies officielles du 19 mars, fin de la guerre d'Algérie, du 8 mai, du 11 novembre et à celles honorant les victimes du nazisme pendant la guerre 39-45. Nous avons aussi accompagné nos camarades disparus.



En plus de notre devoir de mémoire, nous avons organisé quelques festivités qui se veulent tout autant amicales que l'occasion d'être ensemble. Bien sur, elles sont ouvertes à tous, ce qui les rend encore plus conviviales.

C'est l'aventure Michelin qui nous a accueillis avec ensuite un bon resto et pour digérer, une escapade au sommet du Puy De Dôme avec le train panoramique.

Au cours de notre bal annuel, nous avons pu tester ce qu'il reste de notre jeunesse dans une bonne ambiance.

Le troisième rendez-vous, le traditionnel repas inter comité nous a réservé encore de bonnes sensations en constatant que l'appétit est toujours là.

Nous avons la volonté de poursuivre notre route et de croire que nous ne sommes pas que des anciens combattants mais des bons vivants parmi vous.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines activités. Votre participation nous réconforte comme l'a si bien dit Georges Brassens dans sa chanson

« **Toi L'auvergnat** »



Centre Aquatique Combraille, Siboule et Morge

En 2018, le Centre Aquatique a été fréquenté par 34 établissements maternelles et élémentaires, 5 collèges et 1 lycée. Son rayonnement s'étend également sur la partie plaine de la communauté de communes avec les élèves de Prompsat, Gimeaux Teilhède et Yssac la Tourette. Au total, ce sont près de 18 022 entrées scolaires.

L'accueil du public hors scolaire est également privilégié par la mise en place d'animations (Aquabike, Aqua jogging, Bébé Nageurs, Leçons individuelles de natation) ou bien par la pratique individuelle des usagers.

Horaires et tarifs 2019 :

PISCINE ST GEORGES DE MONS - Tél 09.65.01.64.38
Ouverture et Fermeture des PORTES à compter du 01/09/2018
Evacuation des bassins 20 mn avant la fermeture

PERIODE SCOLAIRE

Lundi	9h à 12h	17h à 20h
Mardi	Fermé	
Mercredi	14h30 à 18h30	
Jeu	12h à 14h	
Vendredi	16h15 à 21h	
Samedi	14h à 19h	
Dimanche	10h à 12h30	

PETITES VACANCES SCOLAIRES

Lundi et Mercredi	10h à 12h	14h à 19h
Mardi et Jeudi	10h à 19h	
Vendredi	10h à 13h	15h à 21h
Samedi	14h à 19h	
Dimanche	10h à 12h30	

VACANCES D'ETE

Lundi et Mercredi	10h à 12h	14h à 19h
Mardi et Jeudi	10h à 19h	
Vendredi	10h à 13h	15h à 20h
Samedi	14h à 18h	
Dimanche	10h à 12h30	

TARIFS des Entrées	Enfant	Enfant	ADULTE	ADULTE
	Etudiant COM COM	Etudiant EXTERIEUR	habitant COM COM	habitant EXTERIEUR
Ticket Unitaire	2,30 €	3,00 €	3,40 €	4,40 €
achat carte magnétique Abonné	2 €	2 €	2 €	2 €
Carte de 10 entrées - validité 1 an	17 €	22 €	24 €	31 €
Carte accès illimité 1 personne 1 an	82 €	98 €	120 €	145 €
1 entrée VIP sur présentation carte			2,30 €	3 €
1 visiteur ou 1 Enfant moins 3 ans	0 €	0 €	0 €	0 €
BABY CLUB - Carte 10 séances 1 an	50 €	55 €	0 €	0 €
Ticket Unitaire ANIMATION hors Bike			5,50 €	7 €
10 ANIMATIONS hors Bike - validité 1 an			38,50 €	49 €
Ticket Unitaire AQUABIKE			7 €	8,50 €
10 AQUABIKE - validité 1 an			49 €	59,50 €
Mise à dispo vélo			5 €	7 €
5h Leçons	92 €	97 €	100 €	106 €

Habitants COM COM, Justificatif de domicile + Pièce Identité OBLIGATOIRE

Notre site = <http://www.piscine-stgeorgesdemons.sitew.com/>

Adresse mail Piscine = piscine@comcom-csm.fr

Le CASGA, club Aquanautique « résident » utilise le complexe 18h15 par semaine soit 10 346 entrées en 2018.

Le cumul scolaire, public et club s'établit à 53 081 entrées pour 2018.

L'ensemble du fonctionnement est assuré par 1 chef de bassin, 4 maîtres-nageurs et 3 hôtesse d'accueil. Le suivi des installations techniques est réalisé par la société DALKIA et les nettoyages bassins par la société ABER propreté. L'entretien courant des installations s'effectue par les entreprises locales et les agents de la collectivité.

Mise en place d'un contrat de performance énergétique.

4 éléments constituent un CPE :

- Amélioration des performances énergétiques du centre aquatique par la diminution des consommations eau, gaz, électricité.
- Mise en place d'actions modifiant les caractéristiques énergétiques de la piscine.
- L'obligation faite à l'entreprise, responsable de la mise en œuvre du contrat, de garantir l'amélioration de la performance énergétique durant la durée du contrat (10 ans) et dans le respect des engagements contractuels établis préalablement.
- Dernier point : des mesures de vérification de la performance énergétique pendant toute la durée du contrat.

Des travaux vont donc être nécessaires pour pouvoir atteindre les objectifs visant à la fois des économies d'énergie ainsi que l'amélioration du bien-être des baigneurs et du personnel.

La période de fermeture du centre aquatique est prévue du dimanche 23 juin au soir jusqu'au dimanche 15 septembre 2019.

Comité de Jumelage

Le comité de jumelage réunit les communes et les populations de Saint Georges de Mons et des Ancizes Comps lors de rencontres amicales et familiales avec nos communes jumelées Sinzing en Allemagne (Bavière), et San Mateo de Gallego en Espagne (Aragon).

C'est une longue histoire qui est née en 1995 avec le jumelage allemand, qui a pris une autre ampleur au début des années 2000 avec le rapprochement espagnol.

Officiellement, les municipalités sont à l'origine de la signature des partenariats mais depuis toujours, l'association qui porte l'organisation des échanges, a privilégié les rencontres humaines en faisant un moment de forte convivialité : ce sont les familles qui accueillent, qui vivent les échanges (visites, découvertes des patrimoines, vie de famille), grâce à l'aide des mairies qui subventionnent l'organisation des manifestations.

La place des jeunes est primordiale : un échange porté par l'ex-Clalage, aujourd'hui centre de loisirs de la nouvelle communauté de communes, permet aux enfants de 12 à 16 ans de découvrir, certains pour la première fois, un horizon hors de nos frontières. En partenariat avec le collège des Ancizes, un échange franco-espagnol a été mis en place pour les élèves des classes de 5^{ème} et 4^{ème}. Cette année encore, une trentaine d'enfants passent le dernier week-end des vacances de Pâques à San Mateo.

Gérer un partenariat avec 2 pays dont les villes sont éloignées de chez nous d'environ 1000 km n'est pas toujours aisé. Aussi a été mis en place une rotation des accueils sur 3 ans : après être allé en Allemagne l'année dernière, nous accueillerons cet été nos amis allemands et espagnols.

Cette rencontre aura lieu du dimanche 18 août au soir jusqu'au dimanche 25 (départ le matin). Un programme de visites mettant en valeur notre patrimoine a été établi ; sans tout dévoiler, nous présenterons nos volcans classés à l'Unesco, découvrirons nos richesses naturelles locales et bien sûr garderons du temps libre pour que chacun puisse profiter de ses hôtes.

Le comité de jumelage est ouvert à tous, et régulièrement de nouvelles familles viennent nous rejoindre. Pourquoi pas vous ?

Vous pouvez contacter les membres du bureau notamment M Rafalko (président), Mme Constantin (vice-présidente) ou Mme Poisson (trésorière) pour plus d'informations.

Cordialement,

Thierry Rafalko
Comité de Jumelage
06 77 87 31 00



Le Secours catholique de St GEORGES DE MONS est ouvert tous les jeudis de 9h à 11h et 2 samedi du mois de 9h à 12h.

Nous recherchons un local pour pouvoir satisfaire les besoins de la population, pour ouvrir des ateliers qui seront ouvert à tous comme la boutique (Adèle) rue des Marronniers.

Venez nombreux ça aide les plus démunis. Merci



Équipe du Secours Catholique

Pour tout renseignement : Mme ETCHELAR, responsable - Tél : 06.77.85.71.67

Association des Parents d'Elèves

Durant l'année scolaire 2018-2019, l'Association des Parents d'Elèves de Saint Georges de Mons a tout d'abord proposé une bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture. Cette nouvelle édition a été un succès, merci aux vendeurs et acheteurs de rester fidèles à cet événement.



La fête de Noël a ensuite été organisée en collaboration avec les directrices des écoles maternelle et élémentaire de Saint Georges de Mons, et nous avons connu un réel succès avec les chants des enfants, un marché de Noël durant lequel ont été proposées des créations réalisées par les enfants durant l'école et les heures des TAP, ainsi que par les bénévoles de l'Association des parents d'Elèves. On pouvait également y sentir des odeurs de chocolat et de vin chaud, et apprécier un nombre impressionnant de gâteaux confectionnés par les parents des deux écoles à la buvette. Une hotte remplie de chocolats a été apportée aux enfants par les parents de l'Association des Parents d'Elèves et le Père Noël est venu les rencontrer.

Cette année l'Association des Parents d'Elèves a innové en organisant une vente d'anciens bureaux des

classes de l'école élémentaire, qui ont été cédés par la mairie de Saint Georges de Mons, suivie de deux bals, un premier plutôt "familial" qui a été une vraie réussite, et un second plus "jeune" dans une très bonne ambiance. L'ensemble des bénéfices a été versé à l'association "Maël, une oreille pour la vie" et nous avons pu remettre avec une grande fierté un chèque de 2000 euros pour l'opération de ce petit garçon.



La soirée couscous a été réitérée : merci aux 83 personnes présentes, adultes et enfants, à Marie d'"Une parenthèse chez soi esthéticienne à domicile", pour le maquillage des enfants lors de cette soirée, et à notre "DJ Rom", papa bénévole.



Une nouvelle édition du salon "Femme et bien être" a également eu lieu en présence de créateurs, artisans et professionnels du bien-être, avec certains d'entre eux déjà présents l'an dernier lors du premier

salon, mais aussi de nouvelles personnes que nous avons été ravis d'accueillir. Merci à tous.

Enfin, l'année se clôturera par une bourse aux vêtements d'été.

Les bénéfices de nos manifestations permettent de financer les projets scolaires des deux écoles. Nous avons déjà pu reverser une jolie participation de 1000 euros pour le voyage des maternelles (petits-moyens-grands) qui s'est déroulée les lundi 29 et mardi 30 avril, à Saint-Front en Haute Loire.

Par ailleurs, suite à la menace de fermeture de classe en élémentaire, des membres de l'association, des représentants de parents d'élèves, des élus, Monsieur Chanseau, maire de Saint Georges de Mons et des parents des deux écoles se sont mobilisés et ont occupé celle-ci. Malheureusement, une classe en élémentaire sera tout de même fermée à partir de la rentrée de septembre 2019, même si la municipalité a contesté la décision.

Merci à tous pour cette année, à la municipalité, aux bénévoles de l'association, aux directrices, à l'équipe enseignante, aux ATSEM, aux commerçants, aux animateurs de TAP pour les confections de Noël...

Pour poursuivre nos actions, votre soutien et vos idées sont indispensables.

Association pour le Don du Sang Bénévole

ADSB Les Ancizes / Saint Georges / Manzat

C'est à l'occasion de sa dernière Assemblée Générale le 14 novembre 2018 que notre ADSB a procédé à une remise de diplômes de reconnaissance et d'insignes pour récompenser des donateurs. Si 360 personnes avaient été invitées par l'EFS, une centaine seulement s'est présentée pour recevoir la précieuse récompense. Mais nous connaissons l'état d'esprit des donateurs, leur générosité désintéressée et un donneur offre le sang sans attendre de contrepartie.

Parmi ces récipiendaires, il a été remis 5 médailles d'or avec une palme pour 150 dons offerts et 1 médaille d'or avec 2 palmes pour 200 dons de sang effectués. BRAVO.

À travers toutes ces personnes, l'Association félicite et remercie les donateurs qu'elle a plaisir à retrouver lors de ses collectes.

À l'issue de la cérémonie, chacun s'est approché d'un apéritif dinatoire offert par les maires de Saint Georges et Des Ancizes et confectionné par les membres actifs de l'Association.



Club
Auvergne
Collection

Le Club Auvergne Collections « CAC » de Mozac serait heureux de vous accueillir lors d'une exposition à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Mons, le samedi 6 juillet 2019.

Exposition jumelée avec le vide grenier annuel qui se tiendra dans le centre bourg.

Vous pourrez admirer plusieurs collections et partager la passion des collectionneurs.

Ces expositions sont des moments conviviaux où nous aimons échanger avec le public et présenter nos collections très variées.

Venez nombreux, vous ne regretterez pas.
Merci de l'intérêt que vous porterez à cette exposition.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 juillet 2019 de 8 h à 18 h, afin de passer un agréable moment.

Entrée gratuite.



Rotary



Du MAL ÊTRE au MIEUX ÊTRE

La fin de l'année rotarienne en cours approche (fin juin) et un premier bilan des actions engagées peut être établi.

Le résultat du bilan est lié à l'implication des rotariens mais aussi et surtout au soutien des habitants de notre secteur des Combrailles par leurs présences et leurs apports financiers lors de nos manifestations.

Trois directions principales ont orienté nos actions :

Intervention en faveur de la jeunesse :

Durant l'année scolaire précédente, nous avons reçu Raquel, une jeune mexicaine, et dans le même temps Emie accomplissait son année scolaire aux Etats-Unis.

Actuellement, Emma termine son année scolaire au Mexique.

Ces jeunes filles ont vécu une expérience exceptionnelle très utile pour leur avenir professionnel.

Intervention en faveur des populations :

Deux des actions des années précédentes sont toujours en cours.

- L'aide aux aidants familiaux – via le C.I.A.S.
- L'aide aux agriculteurs en détresse – via Avenir Santé Combrailles

Cette année, le Club a répondu favorablement à la sollicitation de l'EHPAD Les Roches de Pontaugur, pour participer au financement d'un équipement d'affichage dynamique avec extension possible pour la création d'une chaîne interne via le réseau T.V. Cet équipement sera



installé en juin prochain, et doit permettre de développer l'intérêt des résidents à la vie de l'EHPAD.

Intervention internationale avec le soutien du District Rotary et de la SEP du Bayon.

En ce début d'année, nous avons connu la satisfaction de l'aboutissement de l'action engagée au Cambodge, à l'école de la Pagode du Bayon, près de Siem Reap. En effet une classe digitale a vu le jour au profit des élèves de CM2 et de 6^{ème}, dont les équipements comprenant 17 postes informatiques, plus celui de l'enseignant ont été financés par le Rotary. Il faut rappeler que cette école s'est développée grâce à l'Association issue de Volvic « Soutien à l'Ecole de la Pagode du Bayon – S.E.P. du Bayon ».



Les apports financiers vers ces réalisations ont été obtenus pour partie par :

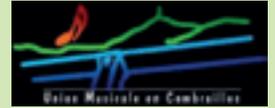
- Le spectacle produit par la troupe du Foyer Rural des Ancizes qui attirera une centaine de spectateurs à Charbonnières Les Vieilles
- Le dîner de novembre, à la salle des fêtes de Saint-Georges
- La soirée cabaret du mois de mars, avec le spectacle donné par le groupe « Le ZAZA SHOW »
- Et le 19 octobre prochain, à la salle des fêtes de Vitrac – Les sketches de la troupe « LES BOUFFONS » avec les musiciens d'instruments traditionnels « LES PATAFIOLS ». Soyez nombreux à venir à ce grand moment de détente.

En dehors de ces activités ludiques, le club participa à Pontgibaud à la collecte pour le Banque Alimentaire.

Notre Club entre dans sa 25^{ème} année, les personnes intéressées par les projets rotariens peuvent solliciter le Club pour une visite découverte programmable en septembre, et qui sait, les conduira peut-être vers le processus d'intégration.

Paul PAULI
Président

Union Musicale



Une saison 2018/2019 de commémorations et de Jazz pour l'Union Musicale

L'année scolaire 2018/2019 est marquée par l'obtention du label Mission Centenaire pour la commémoration de l'armistice 1914/1918 ainsi que par la naissance du Big Band Jazz.

Deux concerts sous le label « Mission centenaire » par la préfecture du Puy-de-Dôme.

L'orchestre d'harmonie et le Canto Général Auvergne, chœur emblématique de Clermont-Ferrand, composé de plus de 110 choristes, ont proposé deux concerts exceptionnels les 18 et 24 novembre. Ces deux dates labellisées par la "Mission Centenaire" de la Préfecture du Puy-de-Dôme, ont rencontré un franc succès. Avec plus de 450 personnes ayant fait le déplacement à l'église de Saint-Genès-des-Carmes à Clermont-Ferrand, et près de 300 personnes à l'espace de vie rurale de Saint-Gervais-d'Auvergne, cette première collaboration entre les 2 ensembles musicaux a été une réussite totale. Ce programme de presque 2 heures de musique a par son éclectisme procuré de nombreuses émotions. Comme fil rouge, la commémoration de l'armistice de 1918 a permis de se souvenir en musique de différents événements de cette Grande Guerre avec en point d'orgue la magnifique œuvre « L'Homme Armé » de Karl Jenkins. Ces deux concerts se sont conclus par une standing ovation de la part du public.



Une commémoration du centenaire également honorée par les élèves de l'école de musique

En complément de la participation des écoles primaires lors des cérémonies grâce au travail d'Emmanuel Falvard, intervenant en milieu scolaire, les élèves de l'école de musique ont eux aussi commémoré le centenaire de l'armistice par un spectacle à la salle des fêtes de Charbonnières les Vieilles le samedi 08 décembre 2018. Des plus jeunes enfants des classes d'éveil musical à l'orchestre d'adolescents, tous les élèves de l'école de musique ont repris en chœur et en musique des chansons phares de cette époque. Entre chaque musique et chant, le public a pu apprécier les différentes scènes théâtrales écrites par Mickaël Laffay, professeur des écoles à Manzat. C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Falvard, professeur à

l'Union Musicale et Thierry Varion, directeur, ont changé de costume pour entrer dans des rôles de soldat et d'instituteur.



Naissance d'un nouvel ensemble : le Big Band Jazz

Le Big Band de Jazz dirigé par Séverine Valleix a vu le jour en septembre 2018 et a donné son premier concert lors d'un Cabaret Jazz le 27 octobre à la salle des fêtes de Saint Gervais d'Auvergne en accueillant pour l'occasion le groupe Mirror Combo (jazz latino). Nous avons pu le retrouver au Foyer Rural des Ancizes le 12 janvier 2019 puis le 30 mars pour la clôture de l'audition des élèves à la salle des fêtes de Vitrac. Cet ensemble d'une quinzaine de membres arbore un répertoire de Jazz et de Soul. Il complète ainsi le répertoire que peut proposer l'UMC en animations pour des manifestations publiques ou privées. Le Big Band Jazz est également programmé le 15 juin pour la fête de l'école de musique aux Ancizes et le 21 juin pour la fête patronale de Saint Gervais.



La Chorale de l'UMC également très sollicitée

Dirigée par Vincent Bellier la chorale a donné un concert avec le Brass Band des Volcans le 6 octobre 2018 à Thiers avec d'autres chorales du département. Elle était présente à Blot l'Eglise le 11 novembre dans le cadre du téléthon en première partie du Chœur de l'UDSM 63 (ce même chœur était l'invité du concert de l'orchestre et des Bassonrinette le 31 mars à Vitrac). La chorale de l'UMC s'est également produite en concert le 12 janvier aux Ancizes ainsi que le 4 mai pour un échange de chorales à Saint Angel.

Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles



L'Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles présente à chacune et chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Merci à la municipalité de nous donner l'opportunité de présenter nos actions dans son bulletin d'informations.

Notre association continue son développement, nous comptons à ce jour 110 adhérents. Nul doute que, suite à nos animations, le bouche à oreilles a contribué à séduire de nouveaux propriétaires forestiers, néophytes ou sylviculteurs confirmés. En effet, près de deux cent cinquante personnes ont participé aux huit manifestations organisées sur notre territoire Dômes et Combrailles.

En 2018, nous avons poursuivi nos animations, toujours en collaboration étroite avec le Centre National de la Propriété Forestière, notre référent technique : * Visite d'une futaie irrégulière exemplaire à Messeix ; * Exercice de marquage au « marteloscope » de Volvic, * Maladies de la forêt avec visite d'une plantation d'épicéas attaquée par des scolytes à Teilhet, * Rencontre avec l'ASL de Ternant, association de propriétaires sur le site des volcans ; * Visite du salon Euroforest en Bourgogne. * et le clou de nos animations revenant sans nul doute au Forum d'entreprises forestières qui a eu lieu le 7 décembre dernier à Pontgibaud, au



cours duquel les visiteurs ont pu rencontrer une vingtaine d'entreprises ou organismes qui ont répondu à leurs nombreuses et pertinentes questions.

Nous avons aussi continué nos activités avec les scolaires. Dans le cadre de la journée internationale de la forêt, en collaboration avec la municipalité de Bromont-Lamothe, des professeurs des écoles et avec les enfants du village, nous avons réalisé la plantation d'arbustes sur un parcours de promenades et de jeux. Chaque enfant a

ainsi pu planter son arbre identifié nominativement. Nul doute que cette journée restera dans la mémoire des jeunes participants.

Pour 2019, notre plan d'actions est établi. Nous continuerons nos actions visant à aider chaque adhérent à mieux connaître sa forêt, à mieux appréhender le potentiel qu'elle recèle, à conduire une vraie gestion durable. Au moment où le changement climatique devient une préoccupation majeure pour notre planète, rappelons-nous que la cause principale retenue par les spécialistes de la question est l'émission de CO2 et qu'un arbre consomme une tonne de ce gaz pour fabriquer un m3 de bois.

Une forêt bien gérée produisant du bois d'oeuvre est donc la réponse simple, efficace et à la portée de

chaque propriétaire forestier d'apporter sa contribution au combat contre le réchauffement climatique.

Une bonne raison parmi d'autres pour bien (et peut être mieux) s'occuper de sa forêt.

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.
Association de propriétaires forestiers Dômes et Combrailles, la Vialle, 63560 TEILHET
Tél : 09 77 76 55 44 - courriel : forets.domcom@gmail.com - Rédaction : Michel FANGET, président

USGA Valley

Le volley monte au filet

La saison de volley 2018-2019 se termine, et les résultats sont très positifs. L'école de volley de l'USGA entraînée par Jeffrey Sabin, est fière des excellents résultats de ses licenciés. Durant la saison, les moins de 11 ans ont appris à s'approprier la lecture de trajectoire de balles et la vision du jeu adverse en 1 contre 1, puis en 2 contre 2. Cette approche du jeu prépare de façon très ludique les plus jeunes aux techniques du volley à 4 puis à 6.

Deux jeunes volleyeuses de moins de 11 ans formées au club de Saint-Georges ont été repérées par la Ligue d'Auvergne pour intégrer l'équipe des moins de 13 ans du Puy-de-Dôme avec un an d'avance. Julie Fargeix et Laura Taillandier vont défendre les couleurs de notre département dans les phases qualificatives féminines du championnat de France benjamin, les mini-volleyades.

Les minimes (moins de 15 ans) démontrent régulièrement la qualité de leur volley et sont champions d'Auvergne parmi 23 équipes. La Ligue Auvergne de volley avait sélectionné Gwendoline Berthier, Lorenzo Martini, Marius Milliéras et Hugo Vié pour les détectations de l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes. Finalement, Marius Milliéras a été retenu pour intégrer l'équipe masculine aux volleyades, le championnat de France des nouvelles régions.

Les moins de 20 ans du club et les adultes forment deux équipes dynamiques de volley. Ils ont terminé deuxième de la première phase du championnat régional et ont pu inscrire une seconde équipe pour intégrer la seconde phase du championnat pré-national et se frotter à un niveau plus exigeant.

L'équipe 1 féminine de la présidente Claire Vivier évolue en pré-nationale et affiche une belle saison en finissant 3^{ème} club auvergnat.

Pour les adultes qui ne souhaitent pas jouer de compétition, le mardi et le vendredi soir aux Ancizes, est pour eux l'occasion de jouer au volley pour le plaisir.

Et tous les ans, l'USGA volley organise pour ses licenciés et tous les amateurs de ballon une ou deux nuits du volley (tournoi 3x3 nocturne en salle) et un tournoi sur herbe. Des moments conviviaux à partager !



Photo benjamins : Bastien coach, Mahée, Florian, Marius coach adjoint, Julie, Gabin et Laura.



Photo minimes : Léa à la passe, Gwendoline, Marius, Alexandre et Lorenzo se préparent à attaquer sous les yeux de Matthieu (coach)



Photo séniors masculins : la relève du volley masculin de saint-Georges.



USGA

Athlétisme

Depuis le 16 mars 2018 l'Association USGA Athlétisme a revu le jour après des années glorieuses en 50,60 et 70 et pour certains athlètes des titres nationaux. L'USGA Athlétisme avait pris fin dans les années 80. Nous avons recréé l'association avec un groupe d'ami(e)s. Dès septembre, les enfants pourront s'inscrire et découvrir l'initiation pour les plus jeunes à la vitesse, lancer, saut et course de fond et pour les plus grands du perfectionnement dans une de ces disciplines. Pour les adultes, nous souhaitons rassembler des coureurs et faire des entraînements communs les soirs.

Une première matinée découverte a eu lieu le samedi 25 mai au complexe de Grelières.

> GROS SUCCÈS : 54 PARTICIPANTS



Bureau :

Président : Sylvain Belli

Secrétaire : Jeanne Bauchet

Trésorier : Franck Derosé

Secrétaire adjointe : Séverine Mathiot

Trésorière adjointe : Valérie Soenen

USGA

Football

Information sur le club

Année compliquée (géographiquement et financièrement) du fait de la fusion des ligues Auvergne et Rhône-Alpes et de la baisse des aides (fondation Aubert et Duval)

Côté sportif :

Augmentation importante des effectifs pour les catégories :

- U6/U9 (32 enfants),
- U10/U11 (24 enfants),
- U13 (26 enfants)
- U15 (18 enfants)

avec un très bon fonctionnement de l'entente PAUGNAT/ST OURS /ST PRIEST (reconduite pour la saison 2019/2020).

Maintien de l'équipe 1 au premier niveau Régional mais descente de l'équipe 2 : pour les deux équipes seniors un manque flagrant de motivation aux entraînements

Enfin nos filles en U18 réalisent un très bon championnat avec plusieurs victoires à la clef ce qui indique une très grosse progression de leur part.

Pour le bon fonctionnement du club dans les années futures, un besoin évident de dirigeants et d'éducateurs sera nécessaire.

USGA Basket

Le club de l'USGA Basket compte 125 licenciés et différentes équipes de tous niveaux : U7 mixtes, U9 mixtes, U11 garçons (2 équipes), U13 filles, U15 filles, U18 filles, Seniors filles 1, Seniors filles 2, Equipe loisirs, équipe 3c3 masculins.

Les activités proposées au sein du club :

Pratique du basket-ball – apprentissage, partage, esprit d'équipe, accès à la compétition: Entraînements et Matches des plus jeunes aux plus anciens, de la catégorie U7 aux seniors, plus des tournois de basket

Organisation de manifestations annuelles :

- Tournois de pré-saison Septembre
- Opération KINDER Décembre
- Opération Téléthon Décembre
- Tournoi INTER Section Janvier
- Rassemblement des U9 du comité 63 pour un Plateau en Février
- Stages vacances enfants
- Journée arbitrage et formation à la table de marque participé à des ateliers peintures, maquillages, dessins. La journée s'est clôturée par un goûter bien mérité.

Un déplacement en bus pour les licenciés à partir de U11, pour aller supporter l'équipe de ligue féminine de Bourges qui évolue au plus niveau. Une belle initiative qui a permis de partager un agréable moment de basket. Les licenciés étaient tous très satisfaits d'avoir pu participer à cette sortie.

Le basket à SAINT GEORGES de MONS :

Pour les plus jeunes, le but est de familiariser l'enfant avec une approche pédagogique (développement de la motricité, de l'autonomie et de l'aisance corporelle, utilisation de l'imaginaire de l'enfant ainsi que l'amélioration de la connaissance de l'espace), le tout, à base de jeux.

Ensuite, quand l'enfant grandit, on lui apprend l'esprit d'équipe, le partage, le vivre-ensemble, et les règles du jeu qui sont au cœur des enseignements. Puis, il est l'heure de la pratique et de la compétition.

Pour les adultes, nous proposons aussi du basket loisirs, aucune contrainte. La licence loisirs permet de jongler entre compétitions et vie professionnelle. Cette saison une équipe de seniors garçons a vu le jour, qui dispute un championnat 3c3 (un tournoi 3c3 pour les jeunes sera organisé en juin)

En janvier le tournoi intersections en conviant toutes les associations sportives de Saint-Georges \ Les Ancizes, les équipes se sont affrontées lors d'un tournoi dans la bonne humeur. La journée s'est terminée autour d'un buffet.

On était inscrit cette année encore à l'opération Kinder + Sport Basket Day auprès de la FFBB. Cette manifestation est destinée aux jeunes du club des catégories U7 à U13.

Tout au long de l'après-midi, les enfants ont participé à différents exercices pédagogiques et ludiques sous forme d'ateliers. Certains licenciés sont venus accompagnés d'un proche non initié. Ils ont partagé une séance d'initiation et de découverte à la pratique du basket-ball. Les enfants ont également participé à des ateliers peintures, maquillages, dessins. La journée s'est clôturée par un goûter bien mérité.

Un déplacement en bus pour les licenciés à partir de U11, pour aller supporter l'équipe de ligue féminine de Bourges qui évolue au plus niveau. Une belle initiative qui a permis de partager un agréable moment de basket. Les licenciés étaient tous très satisfaits d'avoir pu participer à cette sortie.



Pour toute demande d'adhésion, il vous suffit de contacter notre présidente Annie PHILIPPE (usgabasket@orange.fr).
Vous pouvez aussi nous retrouver via notre page facebook Usgabasket.

USGA Tennis

La section tennis a entamé une nouvelle saison avec un effectif en baisse sensible notamment au niveau des jeunes fréquentant l'école de tennis encadrée par Frédéric Reynaud. Si l'absence de véritable locomotive au niveau national peut expliquer en partie cette désaffection du tennis, il faudra probablement réfléchir à modifier la plage horaire dévolue à l'école de tennis. Une suggestion serait de la déplacer du vendredi soir au samedi matin afin de pouvoir capter une tranche d'âge qui nous fait défaut, à savoir les collégiens et plus encore les lycéens. Côté adultes, la saison 2018/2019 a débuté par les championnats vétérans avec chez les hommes une équipe +45 ans et une +35 ans et pour les féminines, une équipe +35 ans.

La saison s'est ensuite poursuivie par l'organisation du tournoi interne du club sous la coupe de Gérard Bourdige notre responsable des équipes et des compétitions. Les vainqueurs sont Mathieu Couture qui a battu Thibault Marca dans le tableau principal messieurs (6/0-6/4), les 2 demis finalistes étant Christophe Correia et Manu Gaudy, en fin de tableau 4eme série, Christophe BOUDOL bat Jean-Jacques FERREIRA (6/7 6/4 6/2). Dans le tournoi +35 hommes Manu Gaudy a battu Christophe Correia (6/2-3/1 abandon), les 2 demis finalistes étant Christophe Boudol et Eric Mathiot.

Enchaînement avec l'OPEN, qui s'est terminé, comme le veut la tradition, le lundi de Pâques par un très beau temps qui a permis de jouer la plupart des finales à l'extérieur. Sous l'autorité du Président et juge arbitre, Daniel Marca, après 4 WE de compétition, 63 compétiteurs et 98 matchs le verdict est tombé et les vainqueurs sont : dans le tableau principal séniors messieurs, Renaud Pourrat du TC Orcines a battu Matthieu Meysen du TC Riom (6/7-



Présentation des finalistes de l'OPEN par Daniel MARCA juge arbitre



6/4-6/0) au terme d'une finale de très haut niveau. Pour la fin de tableau séniors 4^{ème} série Oussama Aberran du Stade Clermontois bat Christophe Boudol du club (6/3-6/3) et dans la consolante 4^{ème} série c'est encore Oussama Aberran qui bat Alexandre Devaux du Tennis club Chatel guyon (6/1-6/3). Dans le tableau final +35 hommes Eric Goutille du TC 'Fédération' bat David Buvat du CUC (7/5-6/3). Pour la fin de tableau + 35 ans 4^{ème} série, Christophe Boudol de l'USGA bat Grégory Alves de l'US St Gervais (4/6-6/4-7/5) et dans la consolante de ce même tableau, Sébastien Mallet de l'US St Gervais bas Stéphane Van Der Heyden de l'USGA (4/6-6/4-6/4) au terme du plus long match du tournoi 3h30 ! Cette année on peut cependant regretter l'absence de tournoi féminin faute d'un nombre suffisant de participantes.

Pour les championnats de printemps qui se dérouleront aux mois de mai et juin, 3 équipes messieurs seront engagés ainsi qu'une équipe féminine (entente entre USGA tennis et l'Amicale Croix de Neyrat), les deux clubs n'ayant pas une effectif féminin suffisant pour constituer une équipe se sont donc regroupés en entente côté dames. A noter l'accession en 1ere série de l'équipe 1 messieurs.

Nous profitons de cet article pour remercier le Fondation Aubert&Duval pour son soutien financier qui nous permet de pratiquer des tarifs accessibles à tous et principalement l'accès à l'Ecole de tennis aux jeunes du secteur à un coût le plus faible possible.

Ce soutien permet également d'avoir un encadrement de qualité par des personnes qualifiées (Frédéric Reynaud pour les jeunes, Olivier Ravet et Thibault Marca pour les adultes).



Conscrits



Naissances :

AL HAMMOUDY Myriam,
née le 12 Novembre 2018 à Clermont-Ferrand.
BESSEVE Méline, Myriam,
née le 2 Mai 2018 à Beaumont.
BOUDON Antonin, né le 12 décembre 2018 à Beaumont.
BOUTET SCHEEN Raphaël, Arthur,
né le 19 Juillet 2018 à Beaumont.
CHAPEL Raphaël, Patrick, André,
né le 15 Juillet 2018 à Clermont-Ferrand.
CHARGUERAUD Evan, Jean, Roger,
né le 6 février 2018 à Beaumont.
COLIN DA COSTA Ethan,
né le 5 décembre 2018 à Beaumont.
DARRAS NONY Maëlia, Sylvie, Ilda,
née le 11 janvier 2018 à Clermont-Ferrand.
DESSERT Shayna,
née le 8 juin 2018 à Clermont-Ferrand.
DEVITA Naël, Gilles, Jean-Pierre,
né le 21 Avril 2018 à Clermont-Ferrand.
DURET MORAND Evan, Jacques, Pierre,
né le 4 décembre 2018 à Clermont-Ferrand.
HOHN Adam, Alain, né le 28 avril 2018 à Thiers.
JAULME Candice, née le 25 Juin 2018 à Beaumont.
LE MOAL ZANNI Tara, Chantal, Nicole,
née le 25 juin 2018 à Beaumont.
MIOCHE Océane, Solange,
née le 15 février 2018 à Beaumont.
PEYOU Mattheew,
né le 30 mars 2018 à Saint-Georges-de-Mons.
QUÉNOT Zoé, née le 26 juin 2018 à Clermont-Ferrand.
RICHARD Liam, né le 28 juillet 2018 à Beaumont.
ROUGIER Etienne, Jacques, Jean,
né le 18 janvier 2018 à Beaumont.
THEVENET Irina, Anastasia,
née le 6 octobre 2018 à Beaumont.
VOISIN Léo, Raphaël, Famien,
né le 17 décembre 2018 à Beaumont.

Mariages :

BONTEMPS Denis et COLOMBET Floriane Ginette
Le 21 Avril 2018.
ESTEVE Mickaël et KHAETSANTHIA Darin
Le 11 Août 2018.
FERNANDES Corentin et BUVAT Margaux Cloé
Le 25 Août 2018.
GRISET Cyril et MASSAULT Sybille
Le 11 Août 2018.
JUSTE NOMBELA Anthony et LECLERCQ Virginie
Le 25 Août 2018.
LONGÉ Julien Gilbert et VIALLE Jennifer Alexandra
Le 1^{er} Septembre 2018.
POMEYROL Dominique Alain et BROCHET Nathalie
Le 28 Avril 2018.

Décès :

AUPETIT Claude Michel – Le 20 Juin 2018.
BALLOT René Stéphane – Le 2 Août 2018.
**BARREIRO RIBEIRO veuve DE SOUSA LEIRAS
Lucilia Rosa**
Le 22 Décembre 2018.
BEAUREGARD Aimé Marie Gilbert – Le 7 janvier 2018.
BOREL veuve BRECHARD Odette Lucette Marcelline
Le 12 Janvier 2018.
**BUISSON veuve BEAUNE Jacqueline,
Marie Louise Pierre**
Le 4 Avril 2018.
CAMPOS Michel – Le 7 Février 2018.
CARVALHO Antonio – Le 11 Octobre 2018.
COSTE Christelle Solange – Le 17 Avril 2018.
DORAT Jean-Claude – Le 20 Septembre 2018.
DUPEYROU veuve REGNAT Christine Andrée
Le 31 Octobre 2018.
FRUIN Frédéric François Désiré Claude
Le 21 Juillet 2018.
**JAFFEUX épouse BLANCHET Lucette
Jacqueline Huguette**
Le 19 Janvier 2018.
JARDIN épouse PILON Madeleine Armande
Le 23 Juin 2018.
LAVRADOR Manuel dos REIS – Le 22 Août 2018.
MAGERAND Guy Camille – Le 7 Septembre 2018.
MALLERET André Louis – Le 29 Juillet 2018.
MAZUEL Marie-Louise Gilberte – Le 31 Mai 2018.
MINERAUD Annie Paulette Pierrette – Le 21 Avril 2018.
MOSNIER Jean-Luc – Le 7 Août 2018.
MURGIA Giovanni Costantino – Le 15 Juin 2018.
PARRY Charles Michel Eugène – Le 1er Août 2018.
PEYROT veuve GIRAUD Odette Marie Gilberte
Le 4 Octobre 2018.
PRADEL Jean, Marcel – Le 13 Mars 2018.
PRZYMOCHI veuve KULCZYCKI Théodora
Le 21 Novembre 2018.
RENAUDO Emile Paul – Le 16 Septembre 2018.
RIFFARD Alain – Le 28 Mai 2018.
SAVOLDELLI Gaspard – Le 15 Février 2018.
SZCZERBAL Jean – Le 26 Mars 2018.
TACHE veuve ROUGIER Solange Marie Marcelle
Le 19 Janvier 2018.
TRIPHON veuve EVAUX Denise Hélène
Le 28 Avril 2018.
YAHIA Mohamed Ben Abdeslam
Le 4 Décembre 2018.

Festivités 2019

Vendredi 4 Janvier :

Vœux du Maire

Vendredi 4 Janvier :

Bal des Conscrits

Samedi 19 Janvier :

Vente d'Anciens Bureaux de l'école et bals organisés par l'Association de parents d'Elèves et l'Association « Maël, une oreille pour la vie »

Dimanche 20 Janvier :

Théâtre du Foyer Rural des Ancizes en faveur de la Ligue contre le cancer.

Dimanche 3 Février :

Loto Amicale Laïque

Dimanche 10 Février :

Repas des Anciens d'AFN

Dimanche 17 Février :

Bal Club St Georges Amitié

Vendredi 22 Février :

Assemblée Communale

Samedi 23 Février :

Gala National de lutte féminine avec démonstration de judo.

Dimanche 10 Mars :

Bal des anciens d'AFN

Samedi 23 Mars :

Repas des Parents d'Elèves

Samedi 30 Mars :

Soirée Cabaret Rotary

Samedi 6 Avril :

Parcours sportif Départemental des Pompiers

Vendredi 26 Avril :

Bal des Conscrits

Samedi 27 et dimanche 28 avril :

Fête patronale

Dimanche 5 Mai :

Repas des + de 70 ans

Dimanche 12 Mai :

Bal St Georges Amitié

Samedi 18 et dimanche 19 Mai :

Salon Femme et Bien Etre organisé par l'association des Parents d'Elèves

Samedi 25 Mai :

Bal Country

Samedi 1^{er} Juin :

Théâtre Ligue contre le cancer

Samedi 22 et Dimanche 23 Juin :

Bourse aux jouets des Parents d'Elèves

Vendredi 28 Juin :

Fêtes des Ecoles

Samedi 6 Juillet :

Brocante/Vide grenier du Comité des Fêtes

Du 13 au 28 Juillet :

Expositions : photos de Jean BLANC et peintures de l'atelier des Ancizes et de Mrs Descombels et Rodriguez

Dimanche 14 Juillet :

Pique-Nique Républicain

Dimanche 18 Août :

Bal Club St Georges Amitié

Du 18 au 25 Août :

Accueil Jumelage

Du 19 au 31 Août :

Expositions : photos de Jean BLANC et peintures de l'atelier des Ancizes et de Mrs Descombels et Rodriguez

Dimanche 8 Septembre :

Bal Ligue contre le cancer

Samedi 14 septembre :

Forum des Associations

Dimanche 22 Septembre :

Randonnée Amicale Laïque

Dimanche 19 Octobre :

Repas dansant du comité des fêtes

Dimanche 10 Novembre :

Bal Club St Georges Amitiés

Dimanche 1^{er} Décembre :

Marché de Noël Cœur de Marie

